



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada

Incidences de l'éducation postsecondaire au Canada sur les résultats des immigrants récents relativement au marché du travail

Paul Anisef, professeur, Université York
Robert Sweet, professeur, Université Lakehead
Maria Adamuti-Trache, Université de la Colombie-Britannique

Décembre 2008



Canada

Recherche et Évaluation

Ce travail de recherche a été financé par la Direction générale de la recherche et de l'évaluation de Citoyenneté et Immigration Canada. Les points de vue et opinions exprimés dans le présent rapport sont ceux des auteurs. Ils ne correspondent pas nécessairement à l'opinion ni à la politique officielle de Citoyenneté et Immigration Canada ou du gouvernement du Canada.

N° de cat. Ci4-34/2010F-PDF
978-1-100-94436-4

SOMMAIRE

Ce rapport utilise les données de trois vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), couvrant la période de 2000 à 2004, pour évaluer les résultats obtenus à court terme en matière d'emploi par les immigrants récents qui avaient fait des études universitaires antérieurement et qui ont choisi de s'inscrire à une université, un collège ou un autre établissement d'enseignement postsecondaire canadien. La principale question à laquelle la recherche cherchait à répondre était la suivante : *Les différentes voies d'accès à l'éducation postsecondaire (EPS) mènent-elles à des résultats positifs en matière d'emploi parmi les immigrants récents ayant fait des études universitaires antérieurement?* Les voies examinées étaient les suivantes :

1. recyclage – immigrants qui cherchent à obtenir un titre de compétences lié à un emploi en poursuivant leurs études ou leur formation auprès d'un établissement non universitaire (p. ex. collège communautaire ou professionnel, institut, école de métiers);
2. valeur ajoutée – immigrants qui s'inscrivent à une université pour obtenir un diplôme dans le même domaine;
3. nouveau départ – immigrants qui cherchent à obtenir un diplôme universitaire dans un domaine différent;
4. non-participants – immigrants n'ayant pas fait d'études ou ayant fait des études ou reçu une formation autre qu'une EPS.

Nous avons découvert que les groupes de chaque voie d'accès ainsi que les non-participants améliorent leur situation d'emploi au Canada après leur arrivée, mais que l'amélioration est moins marquée pour les non-participants et les immigrants du groupe du recyclage, et plus marquée pour les groupes des deux voies universitaires (valeur ajoutée et nouveau départ). En outre, les immigrants faisant partie de ces deux dernières catégories ont également connu une plus grande amélioration sur le plan du prestige professionnel, mesuré au moyen d'une échelle mise au point par Goyder et Frank (2007). Les gains les plus importants ont été réalisés par les immigrants faisant partie du groupe de la valeur ajoutée.

Nous avons cherché à déterminer si la participation à des études postsecondaires augmente au cours des quatre premières années suivant l'arrivée, quels facteurs motivent la décision de s'inscrire en vue de faire d'autres études, et quels sont les effets de l'EPS sur la formation de capital social. Nous avons également analysé les différences selon le domaine d'études universitaires antérieur.

Bien que poursuivre des études universitaires au Canada semble assurer les meilleurs résultats, de nombreux immigrants optent pour des voies non universitaires d'éducation. Certes, les préférences individuelles jouent un rôle dans cette décision, mais la réceptivité des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens aux besoins des immigrants devrait être prise en considération. Les efforts déployés pour améliorer l'expérience étudiante des immigrants adultes favoriseront la mise en place de conditions gagnantes pour une intégration efficace dans le marché du travail canadien.

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
Principaux objectifs et questions de recherche	2
Analyse documentaire.....	3
MÉTHODE.....	6
Échantillon et variables utilisés	6
Variables	6
CONSTATATIONS.....	9
La participation à l'EPS et le marché du travail canadien : attentes et réalité	9
Voies d'accès à l'EPS et caractéristiques individuelles	13
Raisons des choix de voies d'EPS	16
Voies d'EPS et indicateurs liés au réseau social.....	18
Voies d'EPS et emploi	20
Voies d'EPS et réalisation professionnelle	25
SOMMAIRE ET CONCLUSIONS	30
Profils des voies : indicateurs d'emploi	31
Incidences en matière de politiques	33
Orientations pour la recherche future.....	35
BIBLIOGRAPHIE.....	37
APPENDICE	41

Liste des tableaux

Tableau 1 : Participation à l'EPS au Canada et caractéristiques professionnelles/d'emploi	12
Tableau 2 : Voies d'EPS et caractéristiques individuelles.....	15
Tableau 3 : Pourcentages d'immigrants qui se sont engagés dans l'EPS pour des raisons précises (% Oui) ^a	17
Tableau 4 : Indicateurs liés au réseau social	19
Tableau 5 : Indicateurs relatifs à l'emploi et au revenu	20
Tableau 6 : Situation d'emploi – vague 3	22
Tableau 7 : Profession antérieure et aspirations professionnelles par opposition à la profession exercée au fil du temps	25
Tableau 8 : Pointages moyens du prestige professionnel.....	26
Tableau 9 : Pointages du prestige professionnel – vague 3	27
Tableau 10 : Indicateurs d'emploi pour les groupes des voies d'EPS : vagues 1 à 3	31
Tableau A1. Caractéristiques de l'échantillon de recherche	41
Tableau A2 : Liste des variables	42

INTRODUCTION

Les abondantes recherches effectuées ces dernières années au sujet du rendement des immigrants sur le marché du travail ont fait ressortir un écart considérable entre les personnes nées à l'étranger et les personnes nées au Canada. Chez les immigrants, le taux de chômage est habituellement plus élevé, les salaires ont tendance à être plus bas et ceux qui sont employés occupent souvent des postes pour lesquels ils sont surqualifiés (pour une analyse complète de l'expérience en matière d'emploi des immigrants au Canada ainsi que des recherches connexes, voir Reitz, 2007a; 2007b). Le manque de capital humain propre au pays chez les immigrants récents, qui arrivent principalement de pays sources non traditionnels ressemblant moins au Canada sur les plans social, économique, culturel et linguistique que les pays européens d'où venaient autrefois les immigrants, explique en partie ces écarts sur le marché du travail¹.

La forme la plus évidente de capital humain propre au pays est la langue. C'est l'un des indicateurs les plus constants du rendement économique des immigrants; ceux qui ne maîtrisent pas le français et l'anglais ont tendance à avoir des résultats inférieurs à ceux qui parlent l'une des langues officielles du Canada ou les deux (Galarneau et Morissette, 2004). L'éducation est une autre forme de capital humain propre au pays qui est essentielle au positionnement des immigrants sur le marché du travail. Pour de nombreux nouveaux arrivants, les acquis scolaires sont difficiles à transférer de leur pays d'origine à leur pays de destination. Les données issues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada font ressortir que, parmi les immigrants qui ont éprouvé des difficultés à trouver de l'emploi au cours des quatre premières années suivant leur arrivée, un tiers ont signalé que leurs qualifications étrangères n'étaient pas acceptées (Schellenberg et Maheux, 2007; voir aussi Statistique Canada, 2005).

Comme les compétences acquises dans le pays d'origine peuvent ne pas être transférables à l'économie du savoir du Canada, ou comme les employeurs peuvent être sceptiques quant aux titres de compétences obtenus dans un pays inconnu, l'éducation acquise dans le pays d'accueil est susceptible d'avoir plus de valeur sur le marché du travail qu'une éducation similaire acquise dans le pays d'envoi. Des données montrent qu'environ les deux tiers des nouveaux arrivants au Canada au début des années 2000 prévoyaient faire des études ou acquérir une formation (Statistique Canada, 2005), et que les immigrants les plus susceptibles d'utiliser le système d'éducation postsecondaire (EPS) canadien sont les immigrants qui ont déjà obtenu des qualifications universitaires dans leurs pays d'origine (Adamuti-Trache et Sweet, 2007; Green et Green, 1999).

Les études antérieures du rapport entre les acquis scolaires et l'intégration sur le marché du travail comparaient habituellement les participants à l'EPS aux non-participants. Toutefois, les stratégies qu'utilisent les immigrants pour acquérir des titres de compétences dans le pays d'accueil en vue d'obtenir de l'emploi sont fondées sur une utilisation plus différenciée du

¹ Le modèle du capital humain est le paradigme dominant utilisé pour les recherches visant à comprendre le revenu des immigrants (Li, 2003; Anisef, Sweet et Frempong, 2003). L'un des principes centraux de cette théorie est que les investissements dans l'éducation produisent un rendement financier à la suite de l'entrée sur le marché du travail (voir Becker, 1964; Mincer, 1958; Schultz, 1961). Par conséquent, l'éducation produit des compétences qui sont nécessaires, précieuses et récompensées au sein de la population active. L'appui pour la théorie du capital humain est souvent fondé sur les données au niveau individuel, qui montrent que les personnes très scolarisées obtiennent généralement de meilleurs résultats sur le marché du travail que les personnes peu scolarisées.

système d'EPS canadien. Les immigrants choisissent entre des programmes collégiaux et universitaires et, en ce qui concerne ces derniers, peuvent avoir pour but soit d'améliorer leurs qualifications, soit de se lancer dans un domaine d'études nouveau et différent. Plus précisément, les titulaires de diplômes universitaires qui s'inscrivent à un programme dans un collège communautaire (ou un collège professionnel privé) entreprennent un processus appelé « recyclage ». Les immigrants qui poursuivent leurs études universitaires dans le même domaine ou dans un domaine similaire ont pour stratégie d'accroître les connaissances et les compétences qu'ils ont déjà (« valeur ajoutée »). Enfin, ceux qui s'inscrivent dans un domaine d'études différent de celui de leur diplôme actuel sont considérés comme effectuant un « nouveau départ ». Les conséquences de ces différents choix sur le marché du travail ne sont pas connues, mais sont susceptibles d'être considérables.

Au cours de l'acquisition de diplômes dans le pays d'accueil, les immigrants obtiennent d'autres compétences propres au pays qui sont utiles sur le marché du travail du pays d'accueil. Pendant qu'ils fréquentent l'école, les immigrants ont des occasions d'interagir avec des professeurs et des étudiants nés au Canada et de se familiariser avec la société d'accueil, ce qui n'est peut-être pas aussi facile pour les nouveaux arrivants qui ne fréquentent pas l'école après leur arrivée. La participation à des activités parascolaires permet également la formation de réseaux entre des personnes venant de différents milieux sociaux, économiques et culturels, souvent appelés des « réseaux relationnels » (Kunz, 2005). Ces liens aident les personnes à accéder à des ressources dont ils ne pourraient peut-être pas se prévaloir autrement.

Ainsi, outre l'augmentation de leur capital humain, les immigrants qui font des études après leur arrivée acquièrent un capital social et culturel qui, en définitive, peut s'avérer avantageux du point de vue économique. Les nouveaux arrivants sont susceptibles d'avoir des amis du même groupe ethnique à leur arrivée et le capital social affectif fournit un niveau d'aisance lorsqu'il s'agit de tenter de s'intégrer dans la vie canadienne. Toutefois, à long terme, l'avancement dépendra davantage de la diversité des réseaux formés (Kunz, 2003).

Principaux objectifs et questions de recherche

Ce rapport utilise les données provenant des trois vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) – jusqu'à six mois, deux ans et quatre ans après l'immigration – sur la période de 2000 à 2004, pour évaluer les résultats à court terme en matière d'emploi des immigrants récents qui avaient fait des études universitaires antérieurement et qui ont choisi de s'inscrire (ou non) dans un établissement d'enseignement postsecondaire canadien au cours de cette période. Parmi ceux qui se sont inscrits dans un collège ou une université, nous distinguons trois voies – « recyclage », « valeur ajoutée » et « nouveau départ » – et nous comparons leurs résultats sur le marché du travail avec ceux des immigrants qui n'ont pas participé.

La principale question de recherche à laquelle nous voulons répondre est la suivante : *Les différentes voies d'accès à l'EPS mènent-elles à des résultats positifs en matière d'emploi parmi les immigrants récents ayant fait des études universitaires antérieurement?*

Nous avons utilisé des mesures telles que la situation d'emploi et le prestige professionnel pour évaluer les avantages dont bénéficient les immigrants récents ayant fait des études universitaires qui choisissent de s'inscrire dans un établissement d'enseignement postsecondaire canadien. Les retombées économiques pour les immigrants de la vague 3 (quatre ans après l'arrivée) ont été utilisées pour effectuer cette évaluation, tant pour les participants que pour les non-participants. Dans notre analyse, nous avons également abordé le thème précis de l'accumulation de capital humain, examinant le rapport entre le choix de la voie d'accès à l'EPS et les résultats à court terme en matière d'emploi. Comme les immigrants ne choisissent pas tous la même voie d'accès à l'EPS, il est important d'étudier si les retombées en matière d'emploi varient en fonction des voies choisies.

Pour analyser les niveaux de participation et la sélection de voies d'EPS dans les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens, nous nous pencherons sur les questions de recherche suivantes :

1. La situation en matière d'EPS (participants éventuels [immigrants qui ont l'intention de participer], participants et non-participants) change-t-elle avec le temps? En quoi cette situation est-elle liée à l'emploi voulu au Canada, à l'emploi principal exercé au cours de chaque vague, à la reconnaissance de l'expérience de travail antérieure et à la situation d'emploi?
2. Le choix des voies d'EPS (recyclage, valeur ajoutée ou nouveau départ) varie-t-il en fonction des caractéristiques sociodémographiques?
3. Quelles raisons ou motivations de la participation à l'EPS les immigrants offrent-ils dans leur choix d'une voie (recyclage, valeur ajoutée ou nouveau départ) et ces raisons varient-elles en fonction des caractéristiques individuelles (p. ex. sexe, âge)?
4. Le choix de voies d'EPS est-il lié aux écarts quant au recours à des réseaux sociaux parmi les immigrants récents?
5. Y a-t-il des écarts importants quant aux résultats en matière d'emploi (p. ex. situation d'emploi et emploi exercé quatre ans après l'arrivée) liés aux voies d'EPS choisies par les immigrants?
6. Y a-t-il une amélioration importante en matière de réalisation professionnelle? Y a-t-il des changements associés aux voies d'EPS choisies par les immigrants?

Analyse documentaire²

Des recherches fondées sur l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) font ressortir qu'un grand nombre d'immigrants récents suivent une certaine forme d'EPS après leur arrivée au Canada. Une bonne part de leur motivation en ce sens peut être reliée aux difficultés et aux défis qui se posent à eux pour ce qui est d'obtenir de l'emploi aux postes voulus.

Au cours de la période se situant entre 7 et 24 mois après leur arrivée, 62 % des immigrants récents âgés de 25 à 44 ans ont cherché de l'emploi et, au cours de la période se situant entre 25 et 48 mois, 53 % l'ont fait. On a demandé aux répondants à l'ELIC de définir la nature des problèmes qu'ils rencontraient dans leur recherche d'emploi. Le manque d'expérience de travail a été mentionné le plus souvent (50 %), suivi, en ordre décroissant, du manque de contacts et de

² Nous remercions Kelli Phythian pour sa contribution à l'analyse documentaire.

réseaux professionnels (37 %), du manque de reconnaissance de l'expérience étrangère (37 %) et des qualifications étrangères (35 %) (Schellenberg et Maheux, 2007).

La documentation laisse également entendre que le rendement des investissements en éducation dans le pays d'accueil par les nouveaux immigrants n'est pas restreint au marché du travail. On a établi un lien entre les caractéristiques sociodémographiques – y compris le niveau de scolarisation, la maîtrise du français ou de l'anglais et la durée de la résidence dans le pays d'accueil – et l'intégration sociale des immigrants (Fong et Isajiw, 2000; Lee et Yamanaka, 1990; Sigelman, Bledsoe, Welch et Combs, 1996). La maîtrise du français ou de l'anglais favorise la communication et l'interaction avec des personnes extérieures à son propre groupe ethnique; une longue période de résidence est susceptible d'accroître le capital social grâce à l'élargissement des réseaux sociaux, et des études complémentaires accroissent la capacité d'obtenir de l'information au sujet de la société d'accueil (Fong et Ooka, 2002). Bien qu'ils soient utiles pour améliorer le rendement économique des immigrants, tous ces facteurs peuvent aussi être considérés comme des conditions d'intégration sociale; en plus d'améliorer les possibilités et les résultats sur le marché du travail, la scolarisation dans le pays d'accueil peut aider les nouveaux arrivants à surmonter les obstacles à l'intégration sociale.

L'intégration sociale peut à son tour améliorer les résultats obtenus par les nouveaux arrivants sur le marché du travail. L'absence de réseaux sociaux, les disparités culturelles touchant aux coutumes, aux valeurs et aux mentalités, et un manque de compétences professionnelles informelles seraient autant de facteurs diminuant le potentiel des immigrants sur le marché de l'emploi (Djajić, 2003; Li, 2004; Walters, Phythian et Anisef, 2007). Par exemple, d'après les recherches effectuées par Reitz et Sklar (1997), lorsqu'on neutralise le capital humain étranger et national, l'assimilation économique semble plus faible chez les immigrants dont les réseaux sociaux sont limités à leur propre groupe ethnique (voir également Kalbach et Kalbach, 2000; Kunz, 2005;). De plus, les conclusions de Nakhaie (2008) confirment que le capital social relationnel, mesuré par la participation à des associations bénévoles, a une incidence positive sur les revenus des immigrantes. Ainsi, les retombées économiques de la scolarisation dans le pays d'accueil sont à la fois directes et indirectes. Dans la mesure où la scolarisation acquise dans le pays de destination aide les immigrants à créer des liens sociaux en dehors de leurs propres réseaux ethniques et à se familiariser avec le marché du travail, les immigrants améliorent leur accès aux emplois dans la société dominante, qui sont habituellement mieux rémunérés. Ainsi, l'intégration sociale peut aider les immigrants à surmonter les obstacles à une pleine participation économique.

Le rapport entre le rendement sur le marché du travail et le capital humain dans le pays d'accueil est probablement réciproque. L'investissement dans les études postérieures à la migration peut également faciliter l'intégration sociale indirectement, par l'amélioration des résultats sur le marché du travail. Galabuzzi (2005, p. 59) fait valoir que « pour les immigrants, la participation au marché du travail est essentielle à l'intégration, à la formation de l'identité, à la capacité de revendiquer un sentiment d'appartenance et, en fin de compte, à la citoyenneté entière » (voir Park, 1950; Porter, 1965). On peut donc en déduire que les immigrants qui sont défavorisés sur le marché du travail sont moins susceptibles de réussir à s'intégrer dans la société, d'éprouver un sentiment d'appartenance et de participer activement à la société en général.

Plutôt que d'étudier les facteurs qui prédisent la probabilité d'investissements en éducation dans le pays d'accueil, la recherche s'est plus souvent concentrée sur les résultats, relativement au marché du travail, des immigrants instruits dans le pays d'accueil, par comparaison à ceux qui ont fait leurs études ailleurs. Peu importe le pays d'accueil, les recherches révèlent constamment des résultats plus positifs chez les immigrants qui ont acquis des diplômes dans le pays de destination ou dans des pays similaires du point de vue économique (voir, par exemple, Adamuti-Trache et Sweet, 2005; Mata, 2008; Thompson, 2000; Wanner, 1998). La participation au système d'éducation du pays d'accueil sous-entend l'acquisition de compétences formelles et informelles qui sont valorisées sur le marché du travail. En outre, les employeurs sont mieux en mesure d'évaluer la valeur de titres de compétences obtenus localement et peuvent être plus enclins à avoir confiance en leur légitimité; ainsi, les immigrants qui ont fait des investissements dans l'éducation propre au pays sont susceptibles de posséder le capital humain et culturel requis pour réussir au sein de l'économie du pays d'accueil (Duvander, 2001).

Les études fondées sur l'Enquête sur la population active de 2006 de Statistique Canada ont révélé que le taux de chômage des immigrants très récents titulaires d'un diplôme universitaire était comparable à celui de leurs pairs titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Par comparaison, le taux de chômage des personnes nées au Canada qui ont fait des études universitaires s'établissait approximativement à la moitié de celui des Canadiens titulaires d'un diplôme d'études secondaires (Gilmore, 2008). Par conséquent, en 2006, les niveaux de scolarisation plus élevés ne se sont pas traduits chez les immigrants nouvellement arrivés par une plus grande probabilité de trouver de l'emploi.

Gilmore et Le Petit (2008) ont ensuite effectué une analyse des résultats des immigrants sur le marché du travail en fonction de la région dans laquelle le niveau de scolarisation postsecondaire le plus élevé a été atteint. Les résultats ont indiqué qu'en 2007, les immigrants titulaires d'un diplôme universitaire canadien avaient des taux d'emploi comparables à ceux de leurs pairs nés au Canada. Parmi les immigrants ayant fait des études universitaires arrivés au cours des cinq années précédentes, il y avait un écart considérable selon la région dans laquelle les titres de compétences avaient été obtenus. Les immigrants instruits aux États-Unis (77,8 %), au Canada (75,3 %), et en Europe (75,3 %) avaient les taux d'emploi les plus élevés. En revanche, les nouveaux arrivants qui avaient obtenu leurs diplômes en Asie (65,5 %), en Amérique latine (59,7 %), et en Afrique (50,9 %) avaient des taux d'emploi considérablement inférieurs. Bien que les taux d'emploi des immigrants établis soient considérablement plus élevés, l'écart par région où le niveau de scolarisation le plus élevé a été obtenu persiste, les taux inférieurs étant observés encore une fois chez les immigrants en provenance de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine.

Les recherches indiquent également que la scolarisation acquise localement se traduit par des salaires plus élevés chez les immigrants. Une étude concernant les immigrants de sexe masculin aux États-Unis effectuée par Bratsberg et Ragan (2002) a révélé que les immigrants possédant une scolarisation acquise aux États-Unis gagnent près de 40 % de plus par semaine que leurs pairs scolarisés à l'étranger. Conformément au modèle d'investissement en capital humain des immigrants (modèle ICHI), les auteurs ont également signalé que le rendement de la scolarisation préalable à la migration est considérablement plus important pour les immigrants qui acquièrent une scolarisation aux États-Unis, par opposition à ceux dont ce n'est pas le cas. En

fait, les auteurs ont constaté que les immigrants qui complètent leurs études aux États-Unis obtiennent de leur scolarisation un rendement qui est comparable à ce qu'obtiennent les personnes nées au pays. En outre, le rendement de la scolarisation postérieure à la migration différait par pays source en ce sens que les immigrants en provenance de pays moins développés bénéficient davantage de leur scolarisation américaine que les immigrants en provenance de pays développés (mesuré selon le PIB par habitant). Bien que les différences dans le rendement se soient avérées importantes, les auteurs signalent que le niveau de scolarisation supérieur atteint par les immigrants qui ont fait des études postérieures à la migration est la raison principale pour laquelle ils gagnent des salaires plus élevés, par comparaison aux immigrants sans scolarisation américaine.

MÉTHODE

Échantillon et variables utilisés

L'échantillon de la recherche consistait en 3 000 répondants, dont les caractéristiques démographiques et personnelles figurent au tableau A1. L'échantillon a été défini en fonction des critères suivants afin de garantir que les répondants n'avaient pas de scolarisation ou d'expérience de travail antérieure au Canada et avaient des niveaux de scolarisation comparables (tous avaient fait des études universitaires ailleurs) :

- les répondants n'avaient jamais vécu au Canada avant leur immigration;
- les répondants étaient âgés de 25 à 49 ans à leur arrivée au Canada;
- les répondants détenaient un diplôme universitaire obtenu dans leur pays d'origine.

Les variables de pondération transformées ont été calculées à partir des variables transversales de pondération de l'enquête et ont été utilisées pour estimer les pourcentages de population corrects tout en faisant état du nombre de membres de l'échantillon. Les résultats sont présentés conformément aux exigences de Statistique Canada³.

Variables

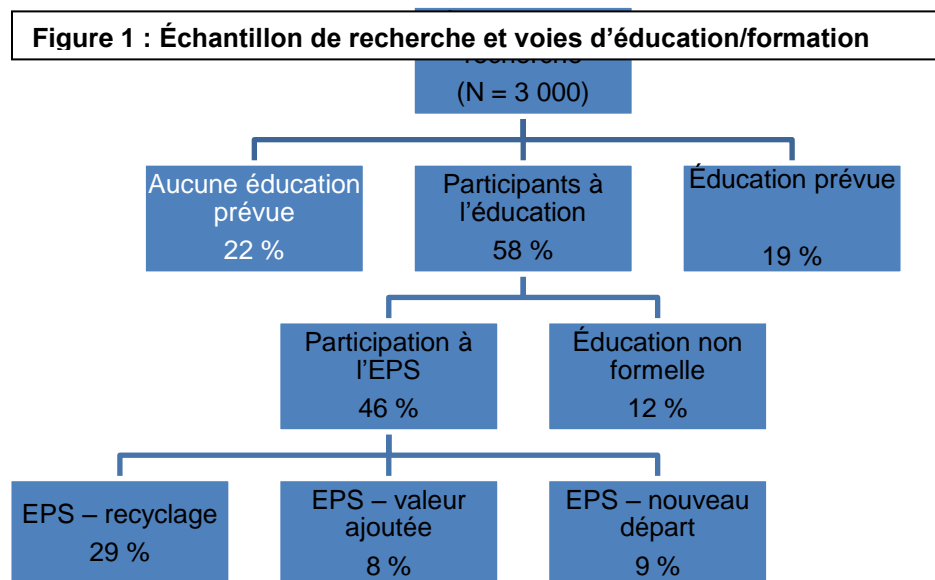
La participation à l'EPS est la variable clé dans cette étude. Nous la conceptualisons en tant que variable à trois catégories afin de distinguer les participants à l'EPS, les participants éventuels (y compris ceux qui suivent une formation non formelle) et les non-participants. Ces catégories sont déterminées selon des délais de six mois, deux ans et quatre ans suivant l'arrivée. Comme l'échantillon semble suffisamment large pour faire la distinction entre les participants à l'EPS, les participants éventuels et les non-participants, nous utiliserons ces trois groupes pour analyser les tendances en matière de participation à l'EPS au fil du temps, par rapport aux mesures de l'emploi et des professions.

³ Les nombres sont arrondis à la dizaine près et les pourcentages à l'unité près. Les moyennes (et les écarts types) sont arrondies au dixième près. Les nombres non pondérés inférieurs à 10 ne sont pas rapportés et sont masqués (Masq.) dans les tableaux. Plusieurs cellules de nombres ont été supprimées si le résultat masqué pouvait être révélé au moyen de renseignements additionnels.

La principale variable du plan d'échantillonnage de l'analyse est le choix des voies d'accès à l'EPS au cours des quatre années suivant l'arrivée. Cette variable est fondée sur l'établissement fréquenté et sur une comparaison du domaine d'études du diplôme universitaire obtenu dans le pays d'origine avec le domaine d'études actuel. Adamuti-Trache (2008) a utilisé cette typologie pour prédire les choix d'EPS des immigrants très instruits, en élargissant le modèle de réponses en chaîne de Cross (1981). Il s'agit d'une variable à quatre catégories qui rend compte des voies suivantes :

1. recyclage – immigrants qui cherchent à obtenir un titre de compétences lié à un emploi en poursuivant leurs études ou leur formation auprès d'un établissement non universitaire (p. ex. collège communautaire ou professionnel, institut, école de métiers);
2. valeur ajoutée – immigrants qui s'inscrivent à une université pour obtenir un diplôme dans le même domaine;
3. nouveau départ – immigrants qui cherchent à obtenir un diplôme universitaire dans un domaine différent;
4. non-participants – immigrants n'ayant pas fait d'études ou ayant fait des études ou reçu une formation autre qu'une EPS.

La figure 1 illustre les voies d'EPS qui définissent la participation des répondants à la scolarisation ou à la formation ainsi que la répartition dans ces catégories lors de la dernière entrevue menée dans le cadre de l'ELIC. Parmi les immigrants très scolarisés, 58 % se sont inscrits à d'autres études et formations au cours des quatre années suivant leur arrivée. Douze pour cent de ceux-ci se sont inscrits à des cours ou des programmes de formation ou d'éducation non formels offerts par des établissements extérieurs au système postsecondaire (p. ex. associations professionnelles, employeurs, centres d'éducation des adultes), et quelque 46 % se sont inscrits à des cours formels offerts par des fournisseurs d'enseignement postsecondaire. Les voies d'EPS choisies par les répondants sont d'un intérêt particulier – 29 % des immigrants ont choisi une formation non universitaire (recyclage), 8 % ont fréquenté l'université et choisi le même domaine d'études (valeur ajoutée), tandis que 9 % ont entrepris un programme universitaire dans un nouveau domaine (nouveau départ).



Des recherches antérieures ont montré que les caractéristiques sociodémographiques et propres aux immigrants sont liées à la participation à l'EPS (Adamuti-Trache et Sweet, 2007). Les variables sociodémographiques utilisées dans le présent rapport (voir le tableau A1) sont le sexe, l'âge, l'appartenance à une minorité visible, le niveau de scolarisation universitaire (baccalauréat et cycles supérieurs), et le domaine d'études avant l'arrivée (sept groupes de domaines).

On a également demandé aux répondants à l'ELIC de faire état, à toutes les périodes de l'étude, de leur maîtrise du français et de l'anglais. Nous avons choisi des variables qui rendent compte de la capacité de parler le français ou l'anglais lors de la vague 1 (dans les six mois de l'arrivée au Canada). Nous avons recodé ces catégories afin de faire la distinction entre les répondants qui parlent le français ou l'anglais bien ou très bien et ceux qui le parlent assez bien, qui le parlent mal ou ne le parlent aucunement. Les facteurs propres aux immigrants comprennent l'une de cinq catégories d'immigrants pour rendre compte de la condition sous laquelle les nouveaux arrivants ont été acceptés au Canada, ainsi que la dernière région de résidence permanente (huit régions), qui fournit de l'information sur les différences économiques et géopolitiques qui influent sur l'opinion des employeurs canadiens quant aux titres de compétences et à l'expérience de travail acquis à l'étranger.

L'ELIC contient des renseignements détaillés sur les emplois que les immigrants exerçaient avant leur arrivée, leur intention de travailler ou pas au Canada, leurs aspirations professionnelles à leur arrivée et les emplois qu'ils ont exercés au cours de chaque vague. Dans cette étude, nous avons utilisé les principaux groupes professionnels (10) de la Classification type des professions (CTP) pour catégoriser les postes (tant avant l'arrivée qu'en ce qui a trait aux aspirations pour l'avenir). En raison de la petite taille de l'échantillon, les emplois dans les métiers, l'industrie primaire et la fabrication ont ensuite été combinés, ce qui s'est traduit par une classification professionnelle à huit catégories. Nous avons également employé une échelle de prestige professionnel mise au point récemment par John Goyder et Kristin Frank (2007), utilisant la concordance entre la CTP et la Classification nationale des professions (CNP) afin d'affecter des pointages de prestige aux postes faisant partie de notre classification à huit catégories. Cette échelle met à jour l'échelle de Pineo, Porter et McRoberts, et est fondée sur la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP), établie au cours des années 1970 et devenue la CTP durant les années 1980, puis la CNP en 2001⁴.

La reconnaissance de l'expérience de travail antérieure est une autre mesure des obstacles rencontrés par les immigrants qui cherchent un emploi adéquat. Notre plan de recherche utilise une variable à trois catégories : a) aucune reconnaissance de l'expérience de travail (peut-être parce que l'immigrant n'a pas trouvé d'emploi), b) négociation, mais aucune reconnaissance, ou c) négociation et reconnaissance.

La formation de réseaux sociaux est un aspect additionnel de l'intégration socioéconomique des immigrants au Canada. Ce rapport analyse à quel point la participation à l'EPS mène à un accroissement des réseaux sociaux, envisagés selon l'optique des nouveaux amis et celle des

⁴ Bien qu'il y ait eu une tendance chez les chercheurs universitaires à favoriser l'échelle Blisshen, celle-ci est fondée sur le recensement de 1981 et n'a pas été modifiée.

groupes d'appartenance. La mesure du réseau d'amis est fondée sur la présence d'amis à l'arrivée, l'apparition ultérieure de nouveaux amis et la teneur du cercle d'amis (personnes de la même ethnie ou d'ethnies différentes). La mesure des groupes d'appartenance, quant à elle, est une variable à trois catégories : a) aucun groupe d'appartenance, b) appartenance à des organisations non ethniques, ou c) appartenance à des organisations ethniques.

Les variables qui indiquent le niveau d'intégration économique des immigrants sont des mesures des résultats relatifs au marché du travail. Par exemple, nous utilisons la situation d'emploi détaillée de chaque vague (employé à temps plein, employé à temps partiel, sans emploi/en recherche d'emploi, sans emploi/pas en recherche d'emploi), ainsi qu'une variable à deux catégories qui indique si le répondant avait un emploi ou non. En plus d'examiner la situation d'emploi des immigrants récents à la vague 3, nous examinons les pointages du prestige professionnel des principaux emplois (pour les immigrants qui exerçaient des emplois à la vague 3).

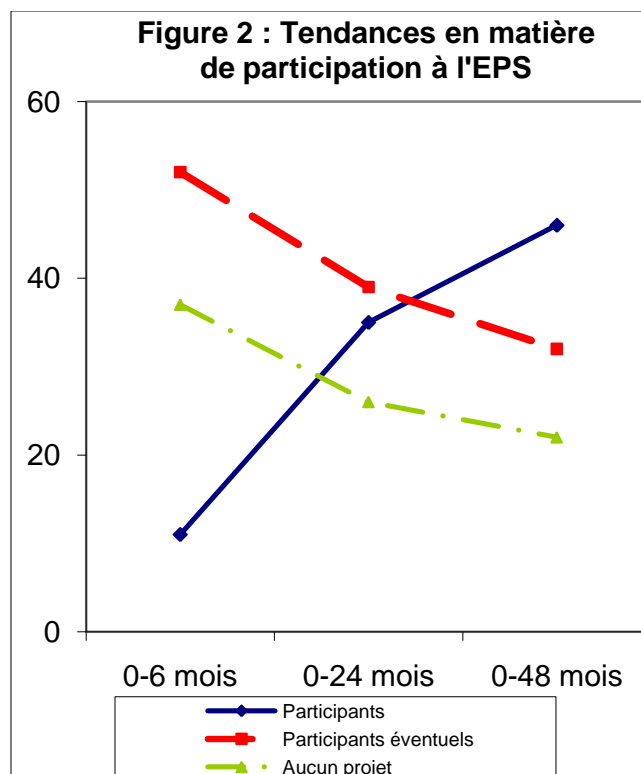
CONSTATATIONS

La participation à l'EPS et le marché du travail canadien : attentes et réalité

1. La situation en matière d'EPS (participants éventuels [immigrants qui ont l'intention de participer], participants et non participants) change-t-elle avec le temps? En quoi cette situation est-elle liée à l'emploi voulu au Canada, à l'emploi principal exercé au cours de chaque vague, à la reconnaissance de l'expérience de travail antérieure et à la situation d'emploi?

Un nombre élevé d'immigrants adultes ont entrepris d'autres études après leur arrivée au Canada. La figure 2 montre l'augmentation cumulative du pourcentage de participants à l'EPS, qui passe de 11 % au cours de la période de six mois, à 35 % au cours de la période de deux ans et à 46 % au cours de la période de quatre ans suivant l'arrivée. Les participants sont recrutés parmi les immigrants ayant l'intention de faire des études (participants éventuels) et ceux qui n'ont aucun projet de formation ou de scolarisation. Le groupe des participants éventuels comprend les immigrants qui prévoient faire des études ou ceux qui sont inscrits à des cours de formation ou d'instruction non formels (par exemple ceux qui sont offerts par un employeur ou par les centres d'éducation des adultes, les groupes ethniques ou culturels, ou les organismes d'aide aux immigrants).

Des augmentations importantes de la participation des immigrants récents sont manifestes au cours des deux premières années suivant l'arrivée. Lors de la vague 3, pas moins de 32 % des immigrants ont fait part de leur intention de faire des études postsecondaires et seulement 22 % ont dit ne pas avoir de tels projets.



Trouver un bon emploi et mener les carrières souhaitées sont des buts importants des immigrants adultes. À leur arrivée au Canada (vague 1), 74 % des nouveaux immigrants ont révélé leur profession voulue, qui peut être considérée comme un indicateur du désir des immigrants d'utiliser leur scolarisation et leur expérience de travail antérieures pour réaliser leur intégration économique dans leur nouveau pays. Il existe un rapport clair entre la profession choisie à l'arrivée et les projets d'études supplémentaires. Plus de 70 % des immigrants qui avaient l'intention de trouver des emplois dans les domaines des affaires, des finances ou de l'administration (77 %), des sciences naturelles et appliquées (70 %), ou de la santé (79 %) ont manifesté un intérêt à faire des études au Canada. Par contre, seulement 61 % des immigrants intéressés à des postes de gestion, 63 % de ceux qui étaient intéressés aux métiers, à l'industrie primaire ou à la fabrication, 65 % de ceux qui voulaient des emplois dans les domaines des sciences sociales et de l'enseignement ainsi qu'auprès du gouvernement et 67 % des immigrants intéressés aux arts, à la culture ou aux ventes et services envisageaient de faire d'autres études au Canada.

En quoi la situation en matière d'EPS est-elle liée aux facteurs indiquant le rapport des immigrants avec le marché du travail canadien? Les taux de participation et de projets relatifs à l'EPS ont changé avec le temps et par rapport aux caractéristiques professionnelles et d'emploi. Le tableau 1 illustre le rapport entre la situation en matière d'EPS et l'emploi sur les plans de l'emploi principal, de la reconnaissance de l'expérience de travail antérieure et de la situation d'emploi, à chaque vague. Quatre constatations principales sont particulièrement intéressantes.

Premièrement, la répartition parmi les groupes de situations en matière d'EPS est très différente en ce qui concerne les professions dans lesquelles les immigrants ont réellement trouvé de l'emploi au cours de chaque vague. Par exemple, dans les six mois suivant l'arrivée, les

pourcentages des immigrants qui ont participé à l'EPS et trouvé du travail dans les domaines de la gestion, de la santé ou des arts étaient trop petits pour permettre d'afficher les données. Par contre, 13 % de ceux qui n'ont mentionné aucune profession (ils n'avaient probablement pas d'emploi) étaient des participants et leur taux de participation (39 %) était l'un des plus élevés à la vague 2; ce taux était similaire à ceux des immigrants qui avaient trouvé de l'emploi dans les domaines des affaires et des sciences sociales. À la vague 3, les taux de participation les plus élevés avaient trait aux domaines de la santé, des sciences sociales et des affaires.

Deuxièmement, au cours de chaque vague, les immigrants ont fait savoir s'ils avaient tenté de négocier leur expérience de travail antérieure avec les employeurs canadiens et, le cas échéant, si cette expérience avait été reconnue ou non. Dans l'ensemble, il y avait une diminution claire du pourcentage d'immigrants qui n'avaient pas cherché d'emploi ou qui, s'ils étaient employés, avaient tenté de négocier leur expérience de travail antérieure puisque, à la fin de chaque vague, les pourcentages ont chuté de 31 % à 21 % et à 18 %. Entretemps, le pourcentage d'immigrants qui avaient négocié et fait reconnaître leur expérience de travail antérieure a augmenté de 26 % à 37 % et à 42 %, et le pourcentage de ceux qui avaient tenté en vain de négocier leur expérience de travail est demeuré élevé à la fin de chaque vague, soit 44 %, 42 % et 40 %, respectivement. Cette constatation montre que les deux cinquièmes des immigrants adultes n'ont pas pu engager un dialogue fructueux au sujet de leurs compétences, quatre ans après leur arrivée au Canada. Ce dernier groupe était plus susceptible que les autres d'entreprendre des études postsecondaires au Canada.

En effet, comme l'illustre le tableau 1, il existe un rapport clair entre la mesure dans laquelle l'expérience de travail étrangère a été reconnue au Canada à la fin de chaque vague et la situation en matière d'EPS. Les immigrants qui n'ont pas réussi à négocier leur expérience de travail étaient plus susceptibles d'être des participants et des participants éventuels. Parmi ce groupe, le pourcentage d'immigrants qui ne prévoyaient pas faire d'autres études a chuté de 34 % à 20 % et à 18 %, avec le temps. Toutefois, il est intéressant de constater que les immigrants les moins susceptibles de participer étaient ceux qui n'avaient jamais eu l'occasion de négocier l'acceptation de leur expérience de travail. Dans le cas de ce dernier groupe, le pourcentage d'immigrants qui n'avaient pas de projet d'études supplémentaires est demeuré élevé (30 %) quatre ans après leur arrivée, par comparaison à seulement 18 % de ceux qui n'avaient pas pu négocier leur expérience et à 22 % de ceux dont l'expérience de travail a été acceptée. Il est probable que les immigrants qui participaient activement au marché du travail canadien ont également décidé de participer à l'EPS.

**Tableau 1 : Participation à l'EPS au Canada et caractéristiques professionnelles/d'emploi
(Pourcentage par ligne, vague/période 1/2/3)**

	Vague 1 (0 à 6 mois)			Vague 2 (6 à 24 mois)			Vague 3 (24 à 48 mois)		
	Participants	Part. éventuels	Aucun projet	Participants	Part. éventuels	Aucun projet	Participants	Part. éventuels	Aucun projet
<u>Profession à la vague 1/2/3</u>									
Gestion	Masq.	Masq.	Masq.	20	33	47	33	25	42
Affaires/finances/admin.	12	51	37	38	44	18	54	32	14
Sciences nat. et appliquées	8	39	53	34	37	29	49	29	21
Santé	Masq.	Masq.	Masq.	37	34	29	62	26	12
Sc. soc./ens./gouv./religion	13	40	47	39	33	29	58	21	21
Arts/culture/loisirs/sports	Masq.	Masq.	Masq.	26	26	48	37	29	24
Ventes/services	10	57	33	33	45	22	36	39	25
Métiers/transp./ind.prim./fabric	9	53	38	34	41	25	41	35	25
Non mentionné	13	54	33	39	32	29	46	34	20
<u>Reconnaissance du travail, période 1/2/3^a</u>									
N'ont pas négocié	10	57	33	31	36	34	37	33	30
Ont négocié/aucune reconnaiss.	14	52	34	44	36	20	56	27	18
Ont négocié/reconnaissance	9	44	46	30	42	28	44	34	22
<u>Situation d'emploi, vague 1/2/3</u>									
Employés à temps plein	8	47	45	29	41	30	43	32	25
Employés à temps partiel	15	55	31	41	40	19	58	27	15
Sans emploi/en recherche	12	54	34	46	34	21	54	29	17
Sans emploi/pas en recherche	16	56	29	42	33	25	47	35	18

Nota : Le groupe des participants éventuels comprend ceux qui ont reçu une formation ou une éducation non formelle et ceux qui prévoyaient s'inscrire à des programmes d'éducation ou de formation.

^a Cumulatif – période 1 (0 à 6 mois); période 2 (0 à 24 mois); période 3 (0 à 48 mois).

Troisièmement, la plupart des immigrants ont trouvé du travail peu après leur arrivée. Les immigrants ont fait état de leur situation d'emploi à chaque entrevue. Les taux d'emploi à temps plein ont augmenté, passant de 44 % de la vague 1, à 56 % à la vague 2 et à 68 % à la vague 3. En outre, 8 %, 9 % et 10 % des immigrants étaient employés à temps partiel à la vague 1, la vague 2 et la vague 3, respectivement. Le pourcentage d'immigrants sans emploi cherchant des emplois a diminué, passant de 22 % à la vague 1, à 19 % et à 12 % aux vagues 2 et 3, respectivement. Tandis que 26 % des immigrants étaient sans emploi et ne cherchaient pas d'emploi à la vague 1, ce pourcentage s'est établi à 7 % et 11 % aux vagues 2 et 3. Dans l'ensemble, le pourcentage d'immigrants qui n'exerçaient pas d'emploi et/ou qui ne pouvaient indiquer aucune profession a diminué, passant de 40 % à la vague 1, à 19 % à la vague 2 et à 13 % à la vague 3.

Enfin, la situation d'emploi est liée aux projets d'EPS et à la participation à l'EPS. En tout temps, les immigrants les plus susceptibles d'être des participants ou des participants éventuels étaient ceux qui travaillaient à temps partiel ou qui cherchaient un emploi. Quatre ans après leur arrivée, 58 % des participants étaient employés à temps partiel et 54 % des participants étaient sans emploi, mais cherchaient un emploi. Parmi les immigrants qui ne prévoyaient pas faire d'autres études quatre ans après leur arrivée au pays, 15 % étaient employés à temps partiel et 17 % étaient sans emploi. Par contre, quatre ans après leur arrivée, 43 % des immigrants employés à temps plein avaient participé à l'EPS à un moment donné, et les pourcentages d'immigrants employés à temps plein qui n'avaient pas de projet d'études ont diminué, passant de 45 % à 30 % et à 25 % au cours de la période d'établissement.

Ces résultats donnent à entendre que pour presque tous les immigrants très scolarisés, la participation à l'EPS est considérée comme une activité importante, voire nécessaire, pour obtenir un emploi. Néanmoins, la situation d'emploi dicte la participation réelle – les immigrants cherchant de l'emploi ou des conditions de travail plus stables sont plus susceptibles de s'inscrire. Fait intéressant, les immigrants sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi s'inscrivent également en relativement grands nombres.

Voies d'accès à l'EPS et caractéristiques individuelles

2. Le choix des voies d'EPS (recyclage, valeur ajoutée ou nouveau départ) varie-t-il en fonction des caractéristiques sociodémographiques?

La participation à l'EPS ainsi que le choix d'une voie d'EPS – recyclage, valeur ajoutée ou nouveau départ – varient selon les caractéristiques individuelles (voir le tableau 2). Les différences sont significatives en ce qui concerne le sexe, l'âge, le domaine d'études étrangères et la maîtrise de la langue.

Les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'entreprendre des études postsecondaires, en particulier au niveau universitaire. L'âge a également un effet négatif sur la participation à l'EPS. Néanmoins, 36 % des immigrants âgés entreprennent des études postsecondaires, les trois quarts d'entre eux à un niveau non universitaire. Les différences en matière de participation et de choix ne sont pas significatives lorsque l'on compare les immigrants selon l'appartenance à une minorité visible.

Le niveau de scolarisation n'est pas un facteur significatif de détermination du choix d'EPS. Toutefois, les immigrants titulaires de diplômes de deuxième et troisième cycles acquis à l'étranger ont tendance à entreprendre des études universitaires au Canada (valeur ajoutée ou nouveau départ) tandis que ceux qui sont titulaires d'un baccalauréat étranger sont plus susceptibles d'entreprendre des études non universitaires (recyclage). En outre, le domaine d'études qui correspond à la scolarisation étrangère des immigrants a un lien significatif avec la participation à l'EPS et le choix d'une voie d'EPS.

Les taux de participation les plus élevés sont ceux qui ont trait aux domaines du génie (55 %) et de la santé (50 %), en raison de la participation des immigrants à des études formelles dans des établissements non universitaires. Ce fait n'est pas étonnant puisque ces deux domaines d'emploi exigent un agrément par des associations professionnelles et que les collèges et les instituts offrent des programmes et des cours qui mènent à l'agrément nécessaire. Parmi les immigrants ingénieurs, 8 % et 11 % se sont inscrits à des programmes universitaires dans le même domaine ou dans un nouveau domaine d'études, respectivement.

Les immigrants titulaires de diplômes dans les domaines de l'enseignement, des sciences humaines et sociales ou des affaires ont les taux de participation les plus bas. De plus, tandis que les immigrants ayant fait des études dans le domaine des affaires sont plus susceptibles d'entreprendre des études liées à la valeur ajoutée (10 %) – par opposition aux programmes visant un nouveau départ (4 %) –, on observe une tendance opposée parmi ceux qui possèdent des diplômes en sciences sociales, 3 % ayant opté pour la voie de la valeur ajoutée et 11 % pour la voie du nouveau départ. Les immigrants qui ont fait des études en sciences naturelles, en mathématiques et en informatique montrent des taux de participation légèrement plus élevés (44 %) et bon nombre d'entre eux s'inscrivent à un programme universitaire (19 % en sciences naturelles et 23 % en mathématiques et informatique). En revanche, les ingénieurs ont tendance à s'inscrire à des programmes collégiaux.

Tableau 2 : Voies d'EPS et caractéristiques individuelles

	Non-participant		Recyclage		Valeur ajoutée		Nouveau départ	
	N	%	N	%	N	%	N	%
	(1610)	(54)	(870)	(29)	(230)	(8)	(280)	(9)
<u>Sexe (*)</u>								
Hommes	880	52	490	29	150	9	170	10
Femmes	730	56	380	29	80	6	110	8
<u>Âge (**)</u>								
25 à 29 ans	320	49	180	28	70	11	80	12
30 à 34 ans	500	51	280	29	90	9	110	11
35 à 39 ans	380	53	230	32	40	6	60	8
40 à 49 ans	420	64	180	27	30	5	30	5
<u>Minorité visible (ns)</u>								
Non	310	53	160	28	50	9	50	9
Oui	1 300	54	710	29	180	7	230	10
<u>Niveau de scolarisation (ns)</u>								
Baccalauréat	1 080	54	590	30	140	7	180	9
Études supérieures	530	53	280	28	90	9	100	10
<u>Domaine d'études antérieur (**)</u>								
Sc. hum., soc. et comp./droit	290	60	130	26	20	3	60	11
Enseignement	60	61	20	20	Masq.	Masq.	Masq.	Masq.
Affaires	240	59	120	28	40	10	20	4
Sciences phys., de la vie et agric.	190	56	90	26	30	8	30	11
Mathématiques et informatique	180	56	70	23	40	13	30	10
Génie	440	45	340	35	80	8	110	11
Santé/condition physique	90	50	60	33	Masq.	Masq.	Masq.	Masq.
Non précisé	130	62	60	27	Masq.	Masq.	Masq.	Masq.
<u>Maîtrise de l'anglais oral (*)</u>								
Oui	540	58	260	28	60	7	70	8
Non	1 080	52	610	30	170	8	210	10
<u>Maîtrise du français oral (**)</u>								
Non	1 460	55	800	30	180	7	220	8
Oui	160	47	70	20	50	16	60	17

Nota : Nous avons appliqué le test d'association du chi carré au rapport entre les voies d'EPS et chacune des variables;
 **p<0,001; * p<0,05; ns.

La maîtrise de la langue est mesurée en tant que pourcentage d'immigrants qui parlaient le français ou l'anglais bien ou très bien à leur arrivée (à la vague 1), ou qui ont déclaré parler le plus souvent anglais ou français à la maison. La maîtrise de l'une des langues officielles du Canada est d'une importance établie pour ce qui est des résultats en matière d'emploi. Le tableau 2 fait ressortir que les participants à l'EPS, en particulier au niveau universitaire, font généralement preuve d'une plus grande maîtrise des langues officielles que les non-participants. Fait également intéressant, parmi les immigrants qui maîtrisent le français, des pourcentages plus élevés choisissent d'entreprendre des études postsecondaires au Canada au niveau universitaire. La plupart des immigrants qui parlent français viennent d'Afrique et d'Europe.

Raisons des choix de voies d'EPS

3. Quelles raisons ou motivations de la participation à l'EPS les immigrants offrent-ils dans leur choix d'une voie (recyclage, valeur ajoutée ou nouveau départ) et ces raisons varient-elles en fonction des caractéristiques individuelles (p. ex. âge, sexe)?

Les participants à l'EPS ont indiqué de multiples raisons pour lesquelles ils ont entrepris d'autres études au Canada. À chaque vague, les répondants ont choisi parmi six raisons principales. Celles-ci ont été combinées en trois catégories aux fins de la présente analyse :

- titres de compétences (obtenir des crédits en vue d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade);
- emploi (répondre aux exigences d'un employeur et faire reconnaître ses titres de compétences étrangers);
- carrière (avancer professionnellement, se perfectionner ou préparer un changement de carrière);
- autre (développement personnel, passe-temps, intérêt).

La dernière catégorie comptait trop peu de cas et ne pouvait donc être présentée. De même, les deux premières catégories ne pouvaient être distinguées en raison des échantillons trop petits. Nous croyons que la classification actuelle fait la distinction entre des motivations axées sur la scolarisation (titres de compétences), la satisfaction d'exigences liées à l'emploi (emploi) et l'avancement professionnel (carrière). Nous avons créé une mesure globale de chacune des raisons de l'éducation en nous fondant sur les vagues 1, 2 et 3; par conséquent, il peut y avoir plusieurs réponses pour chaque répondant. Le tableau 3 illustre le pourcentage d'immigrants qui ont mentionné une raison au moins une fois et indique en quoi les raisons varient selon la voie d'EPS et les facteurs démographiques.

Parmi tous les répondants, ceux qui cherchent à obtenir des titres de compétences sont deux fois plus susceptibles de choisir l'une des deux voies universitaires. Par ailleurs, pour ce qui est d'obtenir la reconnaissance de titres de compétences ou de satisfaire aux exigences d'un emploi, les voies du recyclage et de la valeur ajoutée sont préférées. De même, les voies du recyclage et de la valeur ajoutée semblent favoriser l'avancement professionnel.

De multiples réponses ont été recueillies dans le cadre des trois vagues; par conséquent, les répondants pouvaient indiquer plus d'une raison si leurs buts avaient changé avec le temps. Toutefois, il est clair que ceux qui s'étaient engagés sur la voie d'un nouveau départ étaient moins susceptibles de changer leurs motivations, probablement parce que les voies visant un nouveau départ (qui comprennent l'acquisition de titres de compétences dans un nouveau domaine universitaire) prennent plus de temps à compléter. Compte tenu du fait que le suivi de la vague 3 a eu lieu dans un délai de quatre ans suivant l'arrivée, la durée des études ne peut être considérée comme une variable importante aux fins de la présente analyse.

Des différences en fonction du sexe ne sont perceptibles que dans les pourcentages d'immigrants engagés dans des études universitaires (valeur ajoutée ou nouveau départ) qui ont indiqué des raisons d'emploi et de carrière motivant leurs choix. Les femmes ont tendance à suivre une voie universitaire pour des raisons liées à la carrière, tandis que les hommes le font pour des raisons liées à l'emploi.

Des différences selon l'âge ressortent des raisons données pour le choix d'une voie. Avec l'âge, il y a une tendance à moins viser l'acquisition de titres de compétences, peu importe la voie d'EPS, bien que plus de 50 % des immigrants âgés de 25 à 29 ans et de 30 à 34 ans qui prennent un nouveau départ dans un nouveau domaine font état de raisons liées aux titres de compétences. Les immigrants âgés de 35 à 40 ans placent l'accent sur la carrière, tandis que les immigrants plus âgés se disent motivés par des questions d'emploi plus fréquemment que tout autre groupe d'âge.

Tableau 3 : Pourcentages d'immigrants qui se sont engagés dans l'EPS pour des raisons précises (% Oui)^a

	Recyclage	Valeur ajoutée	Nouveau départ
<u>Tous</u>			
Titres de compétences	24	46	46
Emploi	25	26	16
Carrière	68	62	53
<u>Hommes</u>			
Titres de compétences	23	46	46
Emploi	26	30	19
Carrière	68	55	54
<u>Femmes</u>			
Titres de compétences	25	46	46
Emploi	22	17	11
Carrière	69	76	51
<u>Âge : 25 à 29 ans</u>			
Titres de compétences	27	54	51
Emploi	20	19	12
Carrière	68	54	51
<u>Âge : 30 à 34 ans</u>			
Titres de compétences	24	48	56
Emploi	27	26	12
Carrière	69	63	50
<u>Âge : 35 à 39 ans</u>			
Raisons liées aux titres de compétences	22	41	31
Raisons liées à l'emploi	22	33	23
Raisons liées à la carrière	72	72	59
<u>Âge : 40 à 49 ans</u>			
Titres de compétences	Masq.	Masq.	Masq.
Emploi	27	33	27
Carrière	63	65	58

^a Les réponses multiples sont acceptables – les pourcentages ne totalisent pas 100 %.

Voies d'EPS et indicateurs liés au réseau social

4. Le choix de voies d'EPS est-il lié aux écarts quant au recours à des réseaux sociaux parmi les immigrants récents?

L'établissement de réseaux sociaux peut être considéré comme l'un des nombreux avantages de l'apprentissage, qui peut faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la société canadienne. Dans cette partie, nous analysons deux aspects de la formation d'un réseau social qui sont liés à l'intégration sociale et influencés par la participation à l'éducation postsecondaire.

Réseau d'amis.

Le tableau 4 contient des renseignements sur le pourcentage de nouveaux arrivants qui avaient des amis au Canada à leur arrivée et sur le pourcentage de ceux qui ont établi des réseaux avec des amis de la même ethnie. Comme nous l'avons constaté au cours de notre analyse documentaire, les immigrants établissent des « liens affectifs » (réseau de personnes du même groupe ethnique) ou des « liens relationnels » (réseau de personnes d'un groupe ethnique différent). De nombreux immigrants avaient des amis à leur arrivée au Canada, et ceux qui avaient le plus d'amis étaient plus susceptibles de participer aux voies d'EPS visant la valeur ajoutée et un nouveau départ. Toutefois, alors que les immigrants de tous les groupes étaient aussi susceptibles de se faire de nouveaux amis à la vague 1 et de la vague 2, les participants à l'EPS avaient accru légèrement leur réseau d'amis à la vague 3, par comparaison aux non-participants.

Il y a des changements perceptibles avec le temps ainsi que certaines différences entre les groupes dans la répartition de l'appartenance ethnique des amis (en tant que type de réseau). Tandis que 22 % de tous les immigrants déclaraient n'avoir des amis que de la même ethnie à la vague 1, 10 % seulement de tous les immigrants avaient maintenu un réseau ethnique exclusif aux vagues subséquentes. Les changements de type de réseau les plus marqués sont survenus à la vague 2. En ce qui concerne les différences quant aux groupes d'EPS, les immigrants qui ont participé à des études universitaires (valeur ajoutée ou nouveau départ) étaient moins susceptibles d'utiliser un réseau ethnique exclusif, par comparaison aux non-participants. À la vague 1, 13 % seulement du groupe d'EPS visant la valeur ajoutée et 18 % du groupe d'EPS visant un nouveau départ ont déclaré que tous leurs amis étaient de même ethnie, par comparaison à 21 % du groupe du recyclage et à 24 % des non-participants. Ces pourcentages ont diminué à la vague 2, mais les non-participants ont maintenu le pourcentage le plus élevé d'amis de même ethnie (13 %).

Tableau 4 : Indicateurs liés au réseau social

	Non- participant	Recyclage	Valeur ajoutée	Nouveau départ
% d'immigr. ayant des amis au Canada à l'arrivée	68	67	74	75
<u>% d'immigr. s'étant fait de nouveaux amis au Can.</u>				
Vague 1 (0 à 6 mois)	91	93	91	92
Vague 2 (6 à 24 mois)	96	96	97	98
Vague 3 (24 à 48 mois)	88	91	93	92
<u>Amis de la même ethnie (vague 1)</u>				
Tous	24	21	13	18
La plupart	43	47	51	45
Près de la moitié	12	12	13	14
Peu	15	16	16	18
Aucun	7	5	7	6
<u>Amis de la même ethnie (vague 2)</u>				
Tous	13	9	5	8
La plupart	47	48	48	45
Près de la moitié	17	19	18	16
Peu	19	19	22	26
Aucun	5	5	8	6
<u>Amis de la même ethnie (vague 3)</u>				
Tous	12	8	6	7
La plupart	46	47	39	45
Près de la moitié	15	17	21	20
Peu	19	21	24	21
Aucun	8	7	9	8
<u>Appartenance à des organisations (vague 1)</u>				
Non	76	76	75	78
Oui, organisation ethnique	5	3	6	9
Oui, organisation non ethnique	19	21	19	13
<u>Appartenance à des organisations (vague 2)</u>				
Non	71	68	75	71
Oui, organisation ethnique	8	8	8	9
Oui, organisation non ethnique	21	23	17	21
<u>Appartenance à des organisations (vague 3)</u>				
Non	69	65	63	64
Oui, organisation ethnique	10	10	17	16
Oui, organisation non ethnique	21	25	20	20

Appartenance à un groupe.

Le tableau 4 indique aussi l'appartenance à des organisations, des associations, des groupes et des clubs. Nous avons séparé l'appartenance à des groupes ethniques, culturels et religieux des autres formes d'appartenance. Les immigrants qui ont indiqué une appartenance à la fois à des organisations ethniques et non ethniques ont été classés avec ceux appartenant à une organisation ethnique afin d'indiquer dans quelle mesure les immigrants demeurent engagés uniquement avec des groupes qu'ils connaissaient avant leur arrivée. Bien que la plupart des immigrants n'étaient pas membres d'organisations aux trois vagues, ce pourcentage a diminué avec le temps, passant de 76 % à la vague 1, à 71 % à la vague 2 et à 67 % à la vague 3 (non indiqué dans le tableau 4). Tant les participants à l'EPS que les non-participants ont accru leur appartenance à des organisations non ethniques. Parmi les participants à l'EPS, l'appartenance à des organisations

non ethniques varie d'un maximum de 25 % dans le cas du groupe du recyclage à un minimum de 20 % pour les groupes de la valeur ajoutée et du nouveau départ.

Voies d'EPS et emploi

5. Y a-t-il des écarts importants quant aux résultats en matière d'emploi (p. ex. situation d'emploi et emploi exercé quatre ans après l'arrivée) liés aux voies d'EPS choisies par les immigrants?

Dans cette partie, nous fournissons des statistiques descriptives de divers indicateurs d'emploi par rapport aux voies d'EPS. Le tableau 5 montre qu'en ce qui concerne divers indicateurs d'emploi, les non-participants sont légèrement plus avantagés que tous les participants, peu importe la voie d'EPS et la vague. Les différences sont moins marquées entre les non-participants et le groupe du recyclage, tandis que les deux groupes de participants à des études universitaires montrent des tendances plus rapprochées en matière d'emploi. Toutefois, le nombre moyen de semaines de travail pour tous les groupes n'est pas très différent, ce qui donne à entendre que, peu importe la situation d'emploi au moment des entrevues, la plupart des immigrants ont travaillé au cours de chacune des vagues.

Tableau 5 : Indicateurs relatifs à l'emploi et au revenu

	Non-participant	Recyclage	Valeur ajoutée	Nouveau départ
Pourcentage d'immigrants employés ^a				
Vague 1	55	56	39	36
Vague 2	71	66	47	48
Vague 3	79	79	70	71
Moyenne de semaines de travail depuis l'arrivée ^b				
Vague 1	19,2	18,0	16,6	16,3
Vague 2	70,4	64,8	57,9	59,4
Vague 3	88,3	80,9	73,4	76,2
Utilisation des qualifications et des compétences à l'emploi actuel (V3) ^b				
Utilisées adéquatement	50	48	65	60
Sous-utilisées	50	52	35	40
Reconnaissance de l'expérience de travail acquise à l'étranger ^c				
N'a pas tenté de négocier ou cherché un emploi	22	14	11	16
A tenté de négocier, expérience jamais reconnue	34	48	46	44
Reconnue au moins une fois (vague 1 à vague 3)	45	38	43	40
Par comparaison à la situation avant l'arrivée, la situation d'emploi en général était (vague 3) ^d				
Meilleure	39	40	44	44
La même	28	23	28	21
Pire	33	37	29	35

^a Tous les répondants; comprend les immigrants employés à temps plein et à temps partiel.

^b Répondants qui avaient un emploi lors des entrevues de l'enquête.

^c Répondants qui ont travaillé avant de venir au Canada.

^d Répondants qui travaillent actuellement et qui ont travaillé avant de venir au Canada.

Parmi les immigrants qui avaient trouvé de l'emploi à la vague 3, environ 50 % des groupes des non-participants et du recyclage – par comparaison à de 35 % à 40 % des groupes de la valeur ajoutée et du nouveau départ – estimaient que leurs compétences n'étaient pas pleinement utilisées à l'emploi qu'ils exerçaient. La reconnaissance de l'expérience de travail acquise à l'extérieur du Canada a une corrélation importante avec la participation à l'EPS (Adamuti-Trache, 2008). Le tableau 5 indique si, à un moment donné au cours des quatre ans suivant l'arrivée des immigrants, leur expérience de travail avait été reconnue ou non, ou si les immigrants n'avaient jamais cherché de l'emploi exigeant une expérience de travail. Trente-quatre pour cent des non-participants et 48 %, 46 % et 44 % des participants des groupes du recyclage, de la valeur ajoutée et du nouveau départ, respectivement, avaient tenté en vain de négocier leur expérience de travail antérieure. Dans le cas de 45 % des non-participants, l'expérience de travail a été négociée et reconnue au moins à une occasion depuis l'arrivée, par comparaison à 38 %, 43 % et 40 % des participants des groupes du recyclage, de la valeur ajoutée et du nouveau départ, respectivement.

Dans l'ensemble, lors de la vague 3, un tiers des immigrants très scolarisés percevaient leur situation d'emploi comme étant généralement pire qu'avant leur venue au Canada. Les participants à la catégorie de la valeur ajoutée étaient les moins susceptibles d'estimer que leur situation d'emploi actuelle était pire, tandis que ceux de la catégorie du recyclage étaient les plus susceptibles d'évaluer leur situation comme étant pire. Bien que les données n'indiquent pas si ceux qui fréquentent l'université font des études de deuxième ou troisième cycle, il est probable qu'un grand nombre de ces participants font réellement des études supérieures qui leur permettront de mieux se positionner par rapport au marché du travail.

Nous avons effectué une analyse de régression logistique afin de prédire la situation d'emploi à la vague 3. Le tableau 6 présente les résultats, qui expliquent 19 % de la variabilité des résultats en matière d'emploi. Le premier ensemble de variables montre l'effet des facteurs individuels sur la situation d'emploi. Lorsqu'on neutralise tous les facteurs, les femmes sont deux fois moins susceptibles – et les immigrants des minorités visibles, environ 44 % moins susceptibles – d'avoir un emploi à la vague 3. La probabilité d'emploi était plus élevée pour les immigrants âgés de 35 à 40 ans, à raison de 46 %; ce groupe d'âge représente le groupe de travailleurs le plus actif.

Tableau 6 : Situation d'emploi – vague 3		
Modèle de régression logistique (sans emploi = 0; ayant un emploi = 1)		
Variables	Catégories et niveaux de référence	Rapports de cotes
FACTEURS INDIVIDUELS		
Sexe	Homme = réf.	0,50**
Âge	25 à 29 ans = réf.	
Âge (1)	30 à 34 ans	0,97
Âge (2)	35 à 39 ans	1,46*
Âge (3)	40 à 49 ans	0,88
Minorité visible	Non = réf.	0,56*
FACTEURS PROPRES AUX IMMIGRANTS		
Parlaient l'anglais à l'arrivée	Aucunement/mal/très mal = réf.	1,41*
Parlaient le français à l'arrivée	Aucunement/mal/très mal = réf.	1,38
Catégorie d'immigrants	Travailleurs qualifiés – DP = réf.	
Catégorie (1)	Travailleurs qualifiés – EP/PC	0,85
Catégorie (2)	Catégorie économique spéciale (candidats des provinces, gens d'affaires)	0,95
Catégorie (3)	Catégorie du regroupement familial	0,75
Catégorie (4)	Autres immigrants (réfugiés)	0,51*
Dernière région de résidence permanente	Amérique du Nord, R.-U. = 0	
Résidence (1)	Europe de l'Ouest/centrale	0,86
Résidence (2)	Europe de l'Est	0,74
Résidence (3)	Amérique centrale/du Sud	0,96
Résidence (4)	Moyen-Orient	0,74
Résidence (5)	Asie de l'Est/du Sud-Est	1,06
Résidence (6)	Asie du Sud	1,09
Résidence (7)	Afrique	0,44*
CAPITAL HUMAIN – SCOLARISATION		
Niveau de scolarisation universitaire antérieur	Baccalauréat = réf.	0,87
Domaine d'études antérieur	Sc. hum., soc. et comp./droit = réf.	
DE (1)	Enseignement	0,84
DE (2)	Affaires	1,44
DE (3)	Sciences phys., de la vie et agric.	0,94
DE (4)	Math. et informatique	1,19
DE (5)	Génie	0,69*
DE (6)	Santé/condition physique	0,94
DE (7)	Non défini	0,87
Voies d'EPS	Non-participant = réf.	
EPS (1)	Recyclage	0,86
EPS (2)	Valeur ajoutée	0,42**
EPS (3)	Nouveau départ	0,52**
CAPITAL HUMAIN – PROFESSION ET EMPLOI		

A l'intention de travailler/profession voulue	A l'intention de travailler/ne sait pas dans quelle profession = réf.	
Profession (1)	Gestion	0,55
Profession (2)	Affaires/finances/administration	1,06
Profession (3)	Sciences naturelles et appliquées	1,02
Profession (4)	Santé	0,87
Profession (5)	Sc. soc./enseig./gouv./religion	0,94
Profession (6)	Arts/culture/loisirs/sports	0,74
Profession (7)	Ventes/services	0,94
Profession (8)	Métiers/transp./ind. primaire/fabr.	0,83
Profession (9)	Profession connue mais non déclarée	1,30
Profession (10)	N'avait pas l'intention de travailler au Canada	0,56*
Reconnaissance de l'expérience de travail antérieure	N'ont pas négocié = réf.	
Reconnaissance (1)	Ont négocié/expérience non reconnue	1,55*
Reconnaissance (2)	Ont négocié/expérience reconnue	3,64**
Reconnaissance (3)	N'ont jamais travaillé avant l'arrivée	1,04
FACTEURS LIÉS AU CAPITAL SOCIAL		
Avaient des amis au Canada à leur arrivée	Non = réf.	0,91
Diversité du cercle de nouveaux amis à la vague 3	Variable ordinale	1,08
Nombre de nouveaux amis à la vague 3	Variable ordinale	1,00
Appartenance à la vague 3	Non-participation = réf.	
Appartenance (1)	Organisations non ethniques	1,14
Appartenance (2)	Organisations ethniques	1,14
<i>Constante</i>		4,88**
<i>Modèle du chi carré</i>		389,41**
<i>Valeur du coefficient de détermination multiple Nagelkerke</i>		0,19
N		2 990

** p<0,001; * p<0,05

La capacité de parler le français ou l'anglais à l'arrivée a un effet positif sur la situation d'emploi. Les immigrants qui parlaient bien ou très bien l'anglais étaient plus susceptibles d'avoir un emploi à la vague 3, dans un rapport de 41 %. Le statut d'immigrant influe sur l'emploi en ce sens que les demandeurs principaux/travailleurs qualifiés sont la catégorie d'immigrants les plus susceptibles d'avoir un emploi à la vague 3. Les immigrants les plus désavantagés du point de vue de l'emploi sont les immigrants appartenant à la catégorie du regroupement familial ainsi que les réfugiés, ces derniers étant particulièrement désavantagés. La dernière région de résidence permanente influe sur la situation d'emploi, bien qu'un effet important ne soit manifeste que pour les immigrants en provenance de l'Afrique, qui sont moins susceptibles d'avoir un emploi, à raison de 56 %, par comparaison au groupe de référence anglophone (immigrants en provenance des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande). Un certain désavantage sur le plan de l'emploi s'est également révélé parmi les immigrants en provenance de l'Europe de l'Est et du Moyen-Orient. Toutefois, les immigrants en provenance de l'Asie du Sud, de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Sud-Est étaient légèrement plus susceptibles d'avoir un emploi à la vague 3, peut-être en raison de leurs liens communautaires ethniques. L'incidence du pays source sur la situation d'emploi peut être reliée à des obstacles tels que la reconnaissance des titres de compétences étrangers par les employeurs, les réserves des employeurs quant à l'acceptation de l'expérience de travail antérieure acquise

dans des pays sources non traditionnels, un manque de familiarisation avec les autres cultures, et la discrimination.

Le niveau de scolarisation universitaire antérieur ne joue pas de rôle important en matière de prévisions de l'emploi, bien que les immigrants titulaires de diplômes d'études universitaires supérieures soient légèrement moins susceptibles d'avoir un emploi (possiblement parce qu'un grand nombre d'entre eux poursuivent leurs études à temps plein). Par comparaison aux immigrants titulaires de diplômes étrangers en sciences sociales, ceux qui possèdent des diplômes en génie ont beaucoup moins de chances d'avoir un emploi à la vague 3 (à raison de 31 %) tandis que les immigrants titulaires de diplômes en affaires ou en mathématiques et en informatique étaient plus susceptibles d'avoir un emploi à la vague 3 (44 % et 20 % de plus, respectivement).

Enfin, les voies d'EPS – la variable d'intérêt quant au plan d'échantillonnage de cette étude – exercent une influence importante sur la situation d'emploi. Bien que l'inscription à des études non universitaires (recyclage) n'influe pas de façon importante sur la probabilité d'emploi à la vague 3, par comparaison au groupe de référence des non-participants, les possibilités d'emploi étaient inférieures pour les immigrants des groupes de la valeur ajoutée et du nouveau départ, à raison de 58 % et 48 %. L'inscription à des programmes universitaires dans le même champ d'études est susceptible de viser des grades supérieurs qui exigent davantage de temps et d'efforts. Comme l'illustre le tableau 5, le nombre de semaines de travail était inférieur pour le groupe de la valeur ajoutée, par comparaison aux autres, à la fin des vagues 2 et 3.

Le modèle comporte deux variables supplémentaires liées au travail ou à la profession : préférence ou aspirations professionnelles à l'arrivée et reconnaissance de l'expérience de travail antérieure. À la vague 1, on a demandé aux immigrants si leurs intentions préalables à l'immigration comprenaient celle de travailler au Canada et, le cas échéant, quelle profession ils préféreraient. La plupart des immigrants avaient l'intention de travailler au Canada (86 %). Certains ont reconnu qu'ils ne désiraient pas exercer une profession en particulier (12 %); d'autres ont précisé la profession qui les intéressait (74 %) et certains savaient quelle profession ils désiraient, mais ne l'ont pas mentionné (11 %). Enfin, un petit nombre d'immigrants (4 %) ne prévoyait pas travailler au Canada. Le groupe de référence est composé d'immigrants qui avaient l'intention de travailler, mais qui n'avaient aucune aspiration professionnelle. Le modèle montre que ceux qui avaient des aspirations plus clairement définies n'avaient pas de meilleures chances d'emploi. Les seuls immigrants moins susceptibles d'être employés à la vague 3 étaient ceux qui avaient l'intention d'exercer des emplois dans le domaine de la gestion ou ceux qui ne prévoyait pas travailler au Canada.

Bien que la profession préférée à l'arrivée ne soit pas un facteur permettant de prédire avec certitude la situation d'emploi, la reconnaissance de l'expérience de travail antérieure a une influence importante sur l'obtention d'un emploi à la vague 3. Les immigrants qui ont tenté d'obtenir la reconnaissance de leur expérience de travail (en vain) étaient plus susceptibles d'avoir un emploi, à raison de 55 %, par comparaison aux immigrants qui n'avaient jamais eu à négocier leur expérience de travail antérieure (dont un grand nombre n'avaient pas cherché d'emploi). Ceux qui ont négocié avec succès leur expérience de travail étaient près de quatre fois plus susceptibles d'avoir un emploi à la vague 3, par comparaison au groupe de référence.

Les facteurs liés au capital social qui indiquent la taille et les caractéristiques des réseaux d'amis et l'appartenance à des organisations ne semblent pas contribuer au modèle relatif à la situation d'emploi. Il existe une probabilité d'emploi légèrement plus élevée à la vague 3 parmi les immigrants qui avaient un réseau d'amis plus varié du point de vue ethnique et pour ceux qui étaient membres d'organisations ethniques ou non ethniques.

En résumé, les facteurs déterminants de l'emploi à la vague 3 sont les facteurs individuels (p. ex. le sexe, l'âge et l'appartenance à une minorité visible), la maîtrise de la langue à la vague 1 et la reconnaissance de l'expérience de travail antérieure. Il n'est pas étonnant que la participation à l'EPS, en particulier au niveau universitaire (valeur ajoutée et nouveau départ) réduise la probabilité d'emploi puisque de nombreux immigrants choisissent d'entreprendre des études à temps plein (ou sont tenus de le faire). Comme l'indique le tableau 5, les deux groupes universitaires ont des niveaux d'emploi inférieurs à toutes les vagues. Lors de la vague 3, les taux d'emploi pour ces groupes ont augmenté et atteint environ 70 %, par comparaison à 79 % pour les groupes des non-participants et du recyclage.

Voies d'EPS et réalisation professionnelle

6. Y a-t-il une amélioration importante en matière de réalisation professionnelle? Y a-t-il des changements associés aux voies d'EPS choisies par les immigrants?

L'utilisation des compétences dans le cadre d'emplois pour lesquels les immigrants ont été formés et qui correspondent à leur expérience de travail antérieure est essentielle à l'intégration économique et sociale de chacun des immigrants. Dans cette partie, nous examinons la réalisation professionnelle des immigrants en fonction de leur profession antérieure et de leurs aspirations professionnelles et par rapport à la participation à l'EPS.

Premièrement, nous montrons la ventilation des professions antérieures, des professions voulues à l'arrivée ainsi que des professions liées aux emplois principaux exercés par les immigrants à chacune des vagues (tableau 7). Cette information nous permet d'examiner les tendances quant aux pourcentages d'immigrants exerçant des emplois dans des professions particulières, par rapport à leur expérience et leurs aspirations professionnelles.

Tableau 7 : Profession antérieure et aspirations professionnelles par opposition à la profession exercée au fil du temps

	Profession antérieure		Profession voulue		Profession à la vague 1		Profession à la vague 2		Profession à la vague 3	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Gestion	340	11	70	2	50	2	140	5	200	7
Affaires/finances/administration	390	13	360	12	280	9	410	14	480	16
Sciences naturelles et appliquées	1 100	37	1 070	36	320	11	510	17	610	20
Santé	180	6	190	6	50	2	90	3	140	5
Sc. soc./ens./gouv./religion	390	13	230	8	80	3	140	5	190	6
Arts/culture/loisirs/sports	80	3	60	2	20	1	30	1	40	1
Ventes/services	170	6	130	4	490	17	560	19	440	15
Métiers/transp./ind. prim./fabr.	130	4	90	3	500	17	560	19	530	18
Non défini	210	7	790	26	1 200	40	560	19	380	13

Le domaine professionnel le plus recherché à l'arrivée est celui des sciences naturelles et appliquées (36 %). Ce fait n'est pas étonnant, étant donné que plus de 60 % des immigrants très scolarisés étaient titulaires de diplômes en physique et en sciences de la vie, en mathématiques et en informatique, ou en génie (tableau A1). Le deuxième groupe professionnel préféré (12 %) était celui des affaires, des finances et de l'administration. Il est intéressant de constater que, pour ces deux groupes professionnels ainsi que pour ceux de la santé (6 %), des arts et de la culture (2 %), des ventes et des services (4 %) et des métiers (3 %), il n'y a pas de différence importante entre les pourcentages des professions voulues et ceux des professions antérieures. Une différence marquée se manifeste pour les groupes de la gestion et des sciences sociales, dans lesquels il est probable que s'inscrivent les immigrants qui n'ont pas fait état de la profession voulue à l'arrivée (26 %).

Le tableau 7 illustre également les tendances des immigrants pour ce qui est de trouver des emplois dans ces groupes professionnels. Premièrement, le nombre d'immigrants qui n'ont mentionné aucune profession désirée a diminué considérablement de la vague 1 à la vague 3, parce que de plus en plus d'immigrants ont trouvé de l'emploi. Tout de même, 13 % des immigrants n'ont fait état d'aucune préférence à la vague 3. Deuxièmement, pour toutes les professions à l'exception des arts, de la vente et des métiers, on observe une augmentation claire des pourcentages d'immigrants qui trouvent des emplois dans les professions d'intérêt probables (le flux d'immigrants entre les professions n'est certes pas pris en considération). Par exemple, le nombre d'immigrants employés dans les domaines de la gestion, des affaires et de la santé a tendance à augmenter pour atteindre des valeurs qui se rapprochent de celles de la variable de la « profession attendue ». Toutefois, 20 % seulement des immigrants ont obtenu des emplois dans le domaine des sciences naturelles et appliquées, par comparaison à 36 % qui aspiraient à des emplois dans ce secteur. Par ailleurs, les ventes et services ainsi que les métiers, les transports, l'industrie primaire et la fabrication enregistrent en tout temps des pourcentages très stables, et beaucoup plus élevés que le niveau indiqué selon la profession antérieure et la profession voulue.

Nous avons également utilisé une échelle de prestige professionnel mise au point récemment par John Goyder et Kristin Frank (2007). Les pointages élevés indiquent des professions qui exigent des niveaux de compétence élevés associés à des niveaux de scolarisation élevés. Le tableau 8 fait la comparaison entre les pointages moyens des professions exercées avant l'arrivée au Canada, voulues à l'arrivée ou exercées au cours de chaque vague, selon les voies d'EPS.

Tableau 8 : Pointages moyens du prestige professionnel

	Non-participant	Recyclage	Valeur ajoutée	Nouveau départ
Profession avant l'arrivée	71,8	71,9	73,4	73,1
Profession voulue à l'arrivée	72,5	72,5	74,2	73,9
Profession de l'emploi principal (0 à 6 mois)	64,4	62,2	63,0	65,7
Profession de l'emploi princ. (6 à 24 mois)	65,2	64,2	66,7	66,9
Profession de l'emploi princ. (24 à 48 mois)	65,8	66,0	71,5	70,2

Bien que tous les répondants aient obtenu des diplômes universitaires dans leurs pays d'origine, il existe des différences claires quant à leur réalisation professionnelle antérieure (correspondant aux emplois qu'ils exerçaient dans leurs pays d'origine). En général, les pointages moyens sont

plus élevés pour les immigrants qui, après leur arrivée, ont entrepris des études universitaires, ce qui donne peut-être à entendre que ces derniers possédaient davantage de capital humain pour faire d'autres études immédiatement après leur arrivée. Tous les immigrants, peu importe leur choix de voies d'EPS, ont tendance à aspirer à une réalisation professionnelle équivalente ou plus importante au Canada, comme l'illustrent les pointages relatifs à la profession voulue. Toutefois, les pointages de prestige beaucoup plus faibles permettent de conclure que les aspirations des immigrants n'ont pas été satisfaites par les emplois qu'ils ont réellement trouvés au Canada. Fait intéressant, les non-participants n'obtiennent pas d'emplois à prestige élevé à leur arrivée, et leurs pointages n'augmentent pas avec le temps. Parmi les participants à l'EPS, il existe des différences distinctes dans les pointages du prestige obtenus à la vague 3. Les immigrants des groupes de la valeur ajoutée et du nouveau départ sont employés dans des professions qui se rapprochent de leurs aspirations en matière de prestige. Les immigrants qui participent à l'EPS de recyclage sont très comparables aux non-participants pour ce qui est des indicateurs du prestige professionnel – tant avant qu'après l'immigration.

Enfin, nous avons utilisé un modèle de régression linéaire pour prédire les pointages du prestige professionnel à la vague 3, au moyen des mêmes variables de prédiction utilisées pour le modèle de situation d'emploi. Comme les immigrants ne travaillaient pas tous à la vague 3, le modèle est fondé sur environ 87 % de l'échantillon (N = 2 610). Le modèle complet explique 24 % de la variabilité des résultats et le tableau 9 présente les coefficients non standardisés et les écarts types. Des coefficients standardisés (non indiqués dans le tableau) ont été utilisés pour évaluer la contribution relative des facteurs significatifs.

Le modèle montre que le prestige professionnel des emplois de la vague 3 est plus faible pour les femmes et pour les immigrants des minorités visibles. L'âge a également un effet négatif marqué sur le prestige professionnel : les immigrants âgés de plus de 40 ans travaillent à des emplois qui se situent à environ deux points de moins que ceux du groupe de référence.

Tableau 9 : Pointages du prestige professionnel – vague 3		
Modèle de régression linéaire		
Variabes de l'équation	Coefficients non standardisés	Erreurs types
FACTEURS INDIVIDUELS		
Sexe (M=0; F=1)	-0,49	0,35
Âge (réf.=25 à 29 ans)		
30 à 34 ans (oui=1)	-0,80*	0,40
35 à 39 ans (oui =1)	-1,09*	0,44
40 à 49 ans (oui =1)	-2,11**	0,46
Minorité visible (non=0; oui=1)	-0,61	0,59
FACTEURS PROPRES AUX IMMIGRANTS		
Parlaient l'anglais à l'arrivée (bien/très bien=1)	0,55	0,35
Parlaient le français à l'arrivée (bien/très bien=1)	-0,05	0,58
Catégorie d'immigrants (réf.=travailleur qualifié – DP)		
Travailleur qualifié – EP/PC (oui=1)	-0,92*	0,40
Catégorie spéciale de l'immigration économique (candidats des provinces, gens d'affaires) (oui=1)	1,43	0,95
Regroupement familial (oui=1)	-1,86*	0,57
Réfugiés (oui=1)	-2,29	1,18

Dernière région de résidence perm. (réf.=Amérique du Nord/R.-U.)		
Europe de l'Ouest/centrale (oui =1)	-0,43	0,94
Europe de l'Est (oui=1)	-1,51	0,88
Amérique centrale/du Sud (oui =1)	-0,58	0,98
Moyen-Orient (oui =1)	-0,69	0,81
Asie de l'Est/du Sud-Est (oui =1)	-0,43	0,74
Asie du Sud (oui =1)	-2,67**	0,75
Afrique (oui =1)	-1,54	0,94
CAPITAL HUMAIN – SCOLARISATION		
Niveau de scolarisation universitaire antérieur (bac.=0; cycles sup.=1)	1,68**	0,32
Domaine d'études antérieur (réf.=sc. hum., soc. et comp./droit)		
Enseignement (oui =1)	0,09	0,89
Affaires (oui =1)	-0,77	0,51
Sciences phys., de la vie et agric. (oui =1)	0,79	0,54
Math. et informatique (oui =1)	2,50**	0,57
Génie (oui =1)	1,25*	0,45
Santé/condition physique (oui =1)	4,14**	0,84
Voies d'EPS (réf.=non-participants)		
Recyclage (oui =1)	0,37	0,33
Valeur ajoutée (oui =1)	4,33**	0,57
Nouveau départ (oui =1)	3,49**	0,53
CAPITAL HUMAIN – PROFESSION ET EMPLOI		
Profession voulue à l'arrivée (réf.= non déclaré)		
Gestion	-0,79	0,98
Affaires/finances/administration (oui =1)	-0,35	0,54
Sciences naturelles et appliquées (oui =1)	1,71**	0,42
Santé (oui =1)	3,25**	0,80
Sc. soc./ens./gouv./religion (oui =1)	1,99*	0,60
Arts/culture/loisirs/sports (oui =1)	-1,43	1,04
Ventes/services (oui =1)	-1,73*	0,77
Métiers/transp./ind. primaire/fabr. (oui =1)	-1,81*	0,85
Reconnaissance de l'expérience de travail antérieure (réf.=non négociée)		
Négociée/non reconnue (oui =1)	-0,40	0,43
Négociée/reconnue (oui =1)	3,55**	0,44
FACTEURS LIÉS AU CAPITAL SOCIAL		
Avait des amis au Canada à l'arrivée (non =0; oui =1)	0,41	0,31
Diversité du cercle de nouveaux amis à la vague 3 (0 à 5)	0,14	0,11
Nombre de nouveaux amis à la vague 3	0,01	0,10
Appartenance à un groupe (réf.=aucune participation)		
Organisations non ethniques (oui =1)	0,85	0,45
Organisations ethniques (oui =1)	0,32	0,36
<i>Constante</i>	64,218**	
Sommaires du modèle et tests d'analyse de la variance		R²_{ajusté} = 0,24
		F= 20,47**
N		2 610

** p<0,001; * p<0,05

La maîtrise de l'anglais est liée positivement au prestige professionnel, bien que son effet ne soit pas significatif du point de vue statistique. Par comparaison au groupe de la catégorie de

référence (travailleurs qualifiés demandeurs principaux), seuls les immigrants de la catégorie économique spéciale (candidats des provinces, gens d'affaires) ont un prestige professionnel plus important; les immigrants de toutes les autres catégories ont un prestige professionnel inférieur à celui du groupe de référence des travailleurs qualifiés demandeurs principaux. À titre d'exemple, les immigrants de la catégorie du regroupement familial sont susceptibles d'exercer des emplois dans des professions qui se situent à environ deux points de moins que ceux du groupe de référence. Les pays sources des immigrants influent également sur le prestige professionnel à la vague 3. Ainsi, par comparaison à un groupe de référence composé d'immigrants originaires de pays anglophones, les immigrants de tous les autres pays sources obtiennent un pointage considérablement inférieur en matière de prestige professionnel, les immigrants en provenance de l'Asie du Sud obtenant les pires résultats, par rapport à la catégorie de référence.

Le niveau de scolarisation antérieur importe. Le fait de détenir un grade supérieur augmente de 1,68 le pointage moyen du prestige professionnel. Le choix du domaine d'études importe également, puisque les immigrants qui choisissent les domaines de la santé, des mathématiques et de l'informatique, ou du génie obtiennent des emplois auxquels est rattaché un prestige professionnel supérieur, par comparaison à la catégorie de référence. La variable du plan d'échantillonnage, c'est-à-dire les voies d'EPS, influe le plus sur le prestige professionnel : les immigrants qui choisissent les voies du nouveau départ et de la valeur ajoutée ont connu un prestige professionnel plus important à la vague 3.

Lorsque nous avons analysé l'influence des préférences en matière de profession exprimées à l'arrivée au Canada, nous avons découvert que les immigrants qui choisissent les domaines de la santé, des sciences sociales ou des sciences naturelles et appliquées enregistraient un prestige professionnel plus élevé. Toutefois, ceux qui ont choisi les métiers, l'industrie primaire, la fabrication, la vente et les services, les arts, la culture, les loisirs ou les sports ont connu un prestige professionnel inférieur à la vague 3. Enfin, comme nous l'avons découvert au cours de notre analyse des résultats en matière d'emploi, le prestige professionnel enregistré à la vague 3 est lié de façon positive à la négociation et à la reconnaissance de l'expérience de travail acquise dans le pays d'origine. Les immigrants qui ont tenté en vain d'obtenir la reconnaissance de leur expérience de travail sont susceptibles d'obtenir des résultats considérablement inférieurs en matière de prestige professionnel, par opposition aux immigrants de la catégorie de référence.

Aucun des indicateurs liés au réseau social qui ont été utilisés ne fait ressortir des effets statistiquement significatifs sur le prestige professionnel, bien que tous aient un effet positif. En particulier, l'appartenance à des organisations non ethniques, le fait d'avoir des amis à l'arrivée et celui de se faire de nouveaux amis qui n'appartiennent pas au même groupe ethnique mènent à un accroissement du prestige professionnel.

En résumé, les résultats de l'analyse du prestige professionnel illustrés au tableau 9 étayaient solidement l'effet de la plupart des facteurs liés au capital humain qui ont été utilisés dans le modèle. Le niveau de scolarisation antérieur, les domaines d'études et, plus particulièrement, les voies d'EPS comptent parmi les facteurs déterminants les plus importants. Les facteurs liés à la profession qui sont utilisés sont également significatifs, en particulier pour ce qui est du rôle joué par l'expérience de travail antérieure. Les facteurs structurels sociaux, les facteurs propres aux immigrants et les facteurs liés au réseau social jouent un rôle moins important.

SOMMAIRE ET CONCLUSIONS

Ce rapport utilise les données de trois vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), couvrant la période de 2000 à 2004, pour évaluer les résultats obtenus à court terme en matière d'emploi par les immigrants récents qui avaient fait des études universitaires antérieurement et qui ont choisi de s'inscrire à un établissement d'enseignement postsecondaire canadien ou qui ont opté pour une voie différente. La principale question à laquelle la recherche cherchait à répondre était la suivante : *Les différentes voies d'accès à l'EPS mènent-elles à des résultats positifs en matière d'emploi parmi les immigrants récents ayant fait des études universitaires antérieurement?* Il est crucial de poser cette question, compte tenu de la détérioration de la situation des immigrants récents au Canada, qui reçoivent un accueil (économique) moins chaleureux qu'ils l'auraient espéré. Les recherches réalisées ces dernières années quant au rendement des immigrants sur le marché du travail ont fait ressortir un écart important entre les personnes nées à l'étranger et les personnes nées au Canada. Parmi les immigrants, le taux de chômage est habituellement plus élevé, les salaires ont tendance à être plus bas et les immigrants qui sont employés exercent souvent des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés.

L'une des explications de ces écarts relatifs au marché du travail est le manque de capital humain propre au pays parmi les immigrants récents, qui arrivent principalement de pays sources non traditionnels, plus distincts du Canada sur les plans social, économique, culturel et linguistique que les pays européens desquels venaient les vagues d'immigrants antérieures. Les immigrants récents au Canada semblent reconnaître cette disparité et, parmi les immigrants très scolarisés, 58 % se sont inscrits en vue d'autres études et d'une autre formation au cours des quatre années suivant leur arrivée. Quelque 46 % de ces derniers se sont inscrits à des cours formels offerts par les fournisseurs d'enseignement postsecondaire. Les immigrants qui nous intéressaient particulièrement aux fins de cette étude étaient ceux qui ont choisi différentes voies d'EPS : 29 % ont choisi une formation non universitaire (recyclage), 8 % ont fait des études universitaires dans le même domaine qu'auparavant (valeur ajoutée) et 9 % ont entrepris un programme universitaire dans un nouveau domaine (nouveau départ). Nous avons comparé les immigrants ayant choisi ces trois voies aux non-participants (ceux qui n'ont pas entrepris d'autres études au Canada).

Notre analyse des résultats économiques à la vague 3 était axée sur deux aspects – la probabilité d'emploi et le prestige rattaché à l'emploi obtenu par les immigrants. Notre analyse indique que le modèle complet, composé des facteurs individuels, des facteurs propres aux immigrants en matière de capital humain (scolarisation, profession et emploi) et des facteurs liés au réseau social, expliquait 19 % et 24 % de l'écart relatif à la situation d'emploi et au prestige professionnel, respectivement. En ce qui a trait à l'appartenance à une minorité visible et au sexe, nous constatons que les femmes et les membres de minorités visibles étaient beaucoup moins susceptibles d'avoir un emploi à la vague 3 et, lorsqu'ils étaient employés, les femmes et les membres de minorités visibles étaient plus susceptibles d'exercer des emplois de prestige inférieur. La probabilité d'être employé est plus élevée parmi les immigrants âgés de 35 à 40 ans,

à raison de 46 %, et l'âge est lié inversement au prestige professionnel, les travailleurs âgés étant les plus désavantagés.

Profils des voies : indicateurs d'emploi

Le tableau 10 fournit un sommaire utile des indicateurs d'emploi pour chaque groupe de voies d'EPS à l'échelle des trois vagues de l'ELIC.

Tableau 10 : Indicateurs d'emploi pour les groupes des voies d'EPS : vagues 1 à 3				
	Pourcentage d'immigrants employés (%)			
	Non-participants	Recyclage	Valeur ajoutée	Nouveau départ
Vague 1	55	56	39	36
Vague 2	71	66	47	48
Vague 3	79	79	70	71
	Prestige professionnel de l'emploi principal (pointages moyens)			
	Non-participants	Recyclage	Valeur ajoutée	Nouveau départ
Vague 1	64,4	62,2	63,0	65,7
Vague 2	65,2	64,2	66,7	66,9
Vague 3	65,8	66,0	71,5	70,2

Comme l'indique ce tableau, les groupes de toutes les voies et les non-participants améliorent leur situation d'emploi au Canada après leur arrivée, les non-participants ressemblant le plus aux membres du groupe du recyclage : les deux groupes ont amélioré leur employabilité à la vague 3, pour atteindre 79 %. Il est intéressant de constater que le taux d'amélioration de l'employabilité est plus élevé pour les deux groupes de voies universitaires, le groupe de la valeur ajoutée ayant enregistré une augmentation de 31 points et celui du nouveau départ, une augmentation de 35 points.

La partie inférieure du tableau fournit des données sur les pointages moyens du prestige lié à l'emploi principal au cours des trois vagues. Les non-participants se sont joints à la population active à la vague 1 à des postes qui ont des pointages moyens du prestige professionnel plus élevés que ceux de tous les groupes de voies d'EPS, à l'exception de ceux de la catégorie du nouveau départ. À la vague 3, les non-participants ont accru de 1,4 leur pointage moyen du prestige, pour atteindre 65,8; les immigrants du recyclage l'ont augmenté de 3,8 pour atteindre 66,0; ceux de la valeur ajoutée, de 8,5; ceux du nouveau départ, de 4,5 pour atteindre 70,2. Il importe de noter que le point de départ pour ces deux derniers groupes était inférieur à celui du groupe des non-participants ou du groupe du recyclage.

Tandis que les non-participants se joignent à la population active à un niveau plus élevé que celui de la plupart des groupes des voies (à l'exception du groupe du nouveau départ), la valeur de la participation à l'EPS au Canada devient évidente sur quatre ans en ce sens que les membres de tous les groupes de voies d'EPS surpassent le groupe des non-participants pour ce qui est d'obtenir des emplois gratifiants et stimulants. Il y a également des écarts importants entre les voies d'EPS, le groupe de la valeur ajoutée montrant le mouvement le plus marqué, suivi du groupe du nouveau départ, puis de celui du recyclage. Bien que l'augmentation enregistrée pour le groupe du recyclage soit la plus faible des trois, elle est tout de même près de trois fois plus élevée que celle des non-participants.

Lorsqu'on se penche sur les facteurs propres aux immigrants, on découvre que la maîtrise de la langue a un effet important sur la situation d'emploi, en particulier parmi ceux qui parlaient l'anglais à leur arrivée au Canada, plus susceptibles d'avoir obtenu de l'emploi à la vague 3. La tendance est similaire pour ceux qui parlent le français, mais elle n'est pas significative du point de vue statistique. En ce qui a trait aux niveaux de prestige professionnel, nous constatons une corrélation positive avec la maîtrise de l'anglais, bien que le rapport ne soit pas significatif. Nous n'avons pas observé de telle corrélation en ce qui a trait à la capacité de parler le français.

La catégorie d'immigrants influe sur les deux indicateurs de la situation d'emploi, les demandeurs principaux qui sont des travailleurs qualifiés étant plus susceptibles d'avoir un emploi à la vague 3 et ceux qui arrivent en tant que réfugiés ou immigrants de la catégorie du regroupement familial étant les plus désavantagés. Seuls les immigrants de la catégorie économique spéciale jouissaient de niveaux de prestige professionnel plus élevés que les travailleurs qualifiés demandeurs principaux; toutes les autres catégories d'immigrants avaient des niveaux de prestige professionnel inférieurs.

La dernière région de résidence permanente influe sur les deux aspects de l'emploi et est particulièrement significative pour ce qui est de son effet sur les niveaux de prestige professionnel. En ce qui concerne la situation d'emploi, l'analyse fait ressortir un effet important pour les immigrants en provenance de l'Afrique, 56 % d'entre eux étant moins susceptibles d'obtenir de l'emploi, par comparaison au groupe de référence anglophone. Cette même comparaison révèle que les immigrants de tous les pays sources obtiennent des résultats très inférieurs en matière de prestige professionnel. Ainsi, bien que l'obtention d'un emploi ne soit pas fortement influencée par le pays source, l'obtention d'un emploi *gratifiant* est très influencée par la dernière région de résidence permanente.

Nous avons fondé l'analyse de régression sur plusieurs facteurs du capital humain ayant trait à la scolarisation des immigrants récents, y compris le niveau de scolarisation universitaire antérieur, le domaine d'études antérieur et la variable du plan d'échantillonnage, c'est-à-dire les voies d'EPS canadiennes. Le niveau de scolarisation universitaire antérieur avait peu d'incidence sur la situation d'emploi; toutefois, il avait une incidence importante sur le prestige des emplois obtenus par les immigrants à la vague 3, ceux qui avaient des diplômes d'études supérieures antérieurs ayant obtenu des emplois beaucoup plus gratifiants.

Notre analyse des effets du domaine d'études antérieur révèle que ce facteur influait sur la probabilité d'emploi et le prestige professionnel à la vague 3. En utilisant les sciences humaines, sociales et comportementales et le droit comme catégorie de référence, nous constatons que les diplômés en génie sont beaucoup moins susceptibles de trouver de l'emploi, tandis que les immigrants détenant des diplômes antérieurs en affaires ou en mathématiques ont plus de succès sur ce plan. De même, le domaine d'études antérieur a des effets importants sur le prestige de l'emploi obtenu par les immigrants, ceux des domaines de la santé, des mathématiques, de l'informatique et du génie ayant trouvé des emplois auxquels est rattaché un prestige professionnel plus important.

Lorsque nous avons examiné l'incidence de notre variable du plan d'échantillonnage, les voies d'EPS, nous avons découvert que les voies choisies par les immigrants récents influaient

considérablement sur leurs possibilités d'emploi à la vague 3. Les non-participants ont servi de groupe de référence. Bien que nous n'ayons pas observé d'effet significatif sur la situation d'emploi pour les immigrants du groupe du recyclage, les chances d'obtenir de l'emploi étaient inférieures pour les immigrants qui choisissaient les voies de la valeur ajoutée ou du nouveau départ, à raison de 58 % et 48 %, respectivement. Toutefois, il faut reconnaître que les immigrants qui s'inscrivent à des programmes universitaires dans leur domaine d'études antérieur ou dans un domaine différent cherchent souvent à obtenir des grades supérieurs, ce qui exige plus de quatre ans.

Notre analyse était également fondée sur des variables du capital humain ayant trait aux préférences professionnelles des immigrants récents avant leur arrivée au Canada et à la reconnaissance de leurs expériences de travail antérieures dans leur dernière région de résidence permanente. Pour analyser la situation d'emploi, nous avons choisi comme catégorie de référence les immigrants ayant déclaré avoir l'intention de travailler sans préciser d'aspiration professionnelle. Notre modèle a révélé que le fait d'avoir des intentions ou des préférences professionnelles explicites n'avait pas d'influence sur l'obtention d'un emploi à la vague 3 et, généralement, ne permettait pas de prédire avec certitude la situation d'emploi. Toutefois, ces préférences ont des effets importants sur le prestige professionnel. Les immigrants qui ont choisi les domaines de la santé, des sciences sociales ou des sciences naturelles et appliquées ont connu un prestige professionnel plus important, tandis que ceux qui ont choisi les métiers, l'industrie primaire et la fabrication, la vente et les services, ou les arts, la culture, les loisirs et les sports ont enregistré un prestige professionnel inférieur à la vague 3 (par comparaison à ceux qui, pour diverses raisons, n'ont pas communiqué leur profession voulue).

Notre deuxième indicateur, la reconnaissance de l'expérience de travail antérieure, avait une incidence particulièrement importante à la fois sur la situation d'emploi et sur le prestige professionnel. Par exemple, les immigrants qui avaient réussi à négocier et à faire reconnaître par les employeurs leurs expériences de travail antérieures étaient plus susceptibles de trouver de l'emploi à la vague 3 (la catégorie de référence était composée des immigrants qui n'avaient pas négocié leurs expériences de travail antérieures) et ceux qui avaient tenté vainement de négocier ont obtenu des pointages très inférieurs en matière de prestige professionnel.

Notre analyse des résultats en matière d'emploi comprenait également un certain nombre de mesures du capital social, notamment la taille et les caractéristiques des réseaux d'amis et l'appartenance à des organisations. Nous trouvons très peu de signes d'une incidence des réseaux sociaux sur l'obtention d'un emploi ou sur les niveaux de prestige des professions exercées à la vague 3. Il pourrait être utile d'analyser, dans le cadre de travaux futurs, l'incidence des réseaux sociaux sur les résultats en matière d'emploi aux vagues 1 et 2.

Incidences en matière de politiques

Récemment, Hawthorne (2007) a comparé les politiques de sélection des immigrants australiennes et canadiennes et observé que l'Australie impose des critères de sélection plus stricts : l'Australie insiste beaucoup plus que le Canada sur la maîtrise de la langue et sur la possession de compétences professionnelles qui correspondent aux besoins de son marché du travail. Par conséquent, le Canada doit prêter davantage attention au processus d'établissement et

d'adaptation. Le Conference Board du Canada a insisté récemment sur l'importance d'adopter rapidement des pratiques et des politiques d'établissement efficaces, affirmant que, pour que le Canada satisfasse aux besoins à long terme de son marché du travail intérieur et demeure compétitif dans la recherche mondiale de talent, il faudra qu'il augmente d'ici 2025 le nombre d'immigrants du niveau existant de 250 000, à 360 000 par année (Kitagawa, Krywulak et Watt, 2008). S'il doit y avoir une augmentation du nombre d'immigrants au Canada, nous devons en savoir plus sur les stratégies utilisées par les immigrants pour réaliser leur intégration économique et – ce qui est tout aussi important – sur les politiques d'éducation qui pourraient être mises au point pour faciliter l'accès des immigrants au marché du travail.

Notre analyse des voies d'EPS révèle qu'un nombre très considérable d'immigrants récents optent pour des programmes d'enseignement dans des établissements non universitaires ou des collèges communautaires. Ce choix est motivé par le désir de suivre des cours ou des programmes de courte durée (et peu coûteux) menant à la reconnaissance des titres de compétences, d'obtenir les préalables pour les programmes universitaires, de se familiariser avec les termes techniques de leur profession, de mettre leurs compétences à niveau ou simplement d'obtenir un titre de compétences canadien qui inspirera confiance aux employeurs. Toutefois, un grand nombre d'immigrants sont attirés vers les universités, que plusieurs perçoivent comme possédant un « prestige » plus important. En ce sens, ils ne sont pas différents des étudiants nés au Canada (Davies et Hammack, 2005).

Bien que les préférences individuelles jouent certainement un rôle dans les décisions concernant la poursuite d'études, l'accessibilité de nos établissements d'enseignement postsecondaire et, en particulier, leur capacité à s'adapter aux situations des immigrants doivent également être prises en compte. Des recherches récentes sur la capacité d'adaptation des collèges et des universités de l'Ontario à l'égard des immigrants récents révèlent des écarts qui expliquent peut-être l'attrait des collèges communautaires pour les immigrants récents (Grabke et Anisef, 2008). Les recherches font ressortir que les collèges de l'Ontario offrent de nombreux programmes, centres et services conçus expressément pour aider les immigrants. Ils offrent également une formation appliquée et instruisent les étudiants en vue d'emplois et de secteurs du marché du travail précis. Cette approche aide les immigrants à trouver des débouchés peu après l'obtention d'un diplôme. Les universités offrent des compétences générales transférables, mais non pas une formation propre à un emploi. Bien que les universités commencent à offrir davantage de programmes de transition pour les professionnels formés à l'étranger, elles ont toujours peu de programmes adaptés aux immigrants. Certaines universités ont mis sur pied des instituts d'anglais pour aider les immigrants à améliorer leur langue seconde. Toutefois, ces programmes semblent peu attrayants par comparaison à ce qui est offert par les collèges.

Pour les immigrants récents qui fréquentent des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens, il est crucial d'entrer dans un environnement où ils ne sont pas marginalisés en raison de leur maîtrise imparfaite de la langue et de leur manque de compréhension de la culture canadienne. Pour ce qui est des immigrants sans emploi, la participation à l'EPS peut être la seule passerelle vers l'intégration éventuelle. La réaction positive des établissements d'enseignement postsecondaire à l'égard de la population d'étudiants immigrants adultes est essentielle pour aider ces derniers à faire des transitions réussies, tant auprès des établissements d'enseignement postsecondaire que dans la société en général. Bien que les universités de

l'Ontario travaillent à améliorer l'expérience des étudiants sur le campus, la plupart ne savent pas combien d'immigrants se trouvent sur leurs campus, en particulier en ce qui concerne le pourcentage d'étudiants à temps partiel (Grabke et Anisef, 2008). Comme la plupart des universités de l'Ontario ne demandent pas aux étudiants d'indiquer leur statut d'immigrant, elles ne peuvent pas mesurer, suivre et améliorer l'expérience étudiante des immigrants. Il y a des exceptions, mais il s'agit de petites universités, créées récemment. Comme chaque province a compétence en matière de politiques relatives à l'éducation, la recherche future devrait tenir compte des écarts provinciaux.

Parce que de nombreux immigrants récents ont recours à l'EPS canadienne pour améliorer leurs possibilités d'emploi, nous sommes d'avis que les efforts déployés pour améliorer l'expérience étudiante des immigrants non seulement aideront à mobiliser les immigrants en tant qu'étudiants à l'échelle des campus canadiens, mais fourniront également un environnement qui favorisera leur intégration efficace au marché du travail canadien (Sweet, 2008). La prestation aux immigrants de cours d'anglais langue seconde efficaces, d'un enseignement appliqué ou de compétences générales transférables et de possibilités de stages leur donnera les connaissances, les compétences en anglais et l'expérience de travail canadienne dont ils ont besoin. Un transfert plus efficace des connaissances tirées des conclusions issues de l'ELIC et d'autres études aux établissements d'enseignement postsecondaire serait un pas important dans cette direction.

Orientations pour la recherche future

Les résultats de notre recherche font ressortir deux voies de recherche future. La première concerne le rôle de la maîtrise de la langue dans l'obtention d'emplois dans les professions désirées. La maîtrise de la langue est reconnue comme l'un des facteurs qui contribuent le plus à l'intégration économique des immigrants récents au Canada. En fait, il s'agit d'un ingrédient crucial à la base de l'intégration sociale et de la participation communautaire. Bien qu'il puisse sembler que la maîtrise du français ou de l'anglais ne poserait pas de problème pour les immigrants très scolarisés, dont un grand nombre ont fait l'objet d'un contrôle de la connaissance de l'une des deux langues officielles lorsqu'ils ont demandé à immigrer au Canada, nos données indiquent qu'environ un quart des immigrants très scolarisés n'ont pas une maîtrise particulièrement solide de l'une ou l'autre des langues officielles. Ce manque de maîtrise de la langue s'applique également aux immigrants non contrôlés tels que les époux ou les personnes à charge des travailleurs qualifiés, les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour analyser l'utilisation des compétences par les immigrants qui ont fait l'objet d'un contrôle et ceux qui n'ont pas fait l'objet d'un contrôle ainsi que son rapport avec la maîtrise de la langue; lorsqu'il s'agira d'examiner les compétences, il importera d'examiner les capacités de parler, de lire et d'écrire en tant qu'aspects distincts de la maîtrise de la langue.

La seconde orientation en matière de recherches comprend une analyse du recyclage. Il est clair que cette option joue un rôle important dans les stratégies d'adaptation des immigrants titulaires d'un diplôme universitaire. Il s'agit de la voie favorisée par quelque 27 % de notre échantillon et environ 60 % des titulaires de diplôme. Nous avons besoin de mieux déterminer les conditions et les caractéristiques personnelles qui différencient ceux qui optent pour le recyclage de ceux qui choisissent de s'inscrire (à nouveau) à un programme universitaire. Nous devons également nous

demander si les politiques plus restrictives des universités influent sur les aspirations individuelles et l'établissement choisi. Nous pourrions également nous demander dans quelle mesure le recyclage est efficace pour les Canadiens de naissance et si les résultats sont similaires pour les immigrants. L'analyse que fait Walter (2003) de l'Enquête nationale auprès des diplômés donne à entendre que les titulaires de diplômes universitaires canadiens qui choisissent de se recycler ne tirent aucun avantage particulier d'une formation ou d'un enseignement professionnel supplémentaire sur le marché du travail. Toutefois, il se peut que les immigrants soient en mesure de tirer un avantage par comparaison à ceux qui n'entreprennent pas d'études supplémentaires, mais non pas par comparaison à ceux qui acquièrent une scolarisation supplémentaire de niveau universitaire. Mais il reste à déterminer pourquoi tel est le cas et si ce fait est attribuable aux différences individuelles des immigrants, à leurs circonstances immédiates en matière d'établissement ou aux structures du marché du travail.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMUTI-TRACHE, M. 2008. *First four years in Canada : Work and post-secondary education pathways of highly-skilled immigrants*. Document présenté à l'occasion du Dixième Congrès national de Metropolis, à Halifax, du 3 au 6 avril 2008.

ADAMUTI-TRACHE, M., et R. SWEET. 2007. *Adult immigrants' participation in post-secondary education*. Document présenté à l'occasion du Neuvième Congrès national de Metropolis, à Toronto, du 1^{er} au 4 mars 2007.

ADAMUTI-TRACHE, M., et R. SWEET. 2005. « Exploring the relationship between educational credentials and the earnings of immigrants », *Canadian Studies in Population*, vol. 32, n° 2, p. 177-201.

ANISEF, P., R. SWEET, et G. FREMPONG. 2002. *Labour market outcomes of immigrant and racial minority university graduates in Canada*, coll. « CERIS working paper », Toronto, Centre d'excellence conjoint pour la recherche sur l'immigration et l'établissement.

BECKER, S. 1964. *Human capital : A theoretical and empirical analysis, with special reference to education*, New York, Columbia University Press.

BRATSBERG, B., et J. F. RAGAN JR. 2002. « The impact of host-country schooling on earnings : A study of male immigrants in the United States », *The Journal of Human Resources*, vol. 37, n° 1, p. 63-105.

CROSS, K. P. c1981. 1992. *Adults as Learners. Increasing participation and facilitating learning*, San Francisco, Jossey-Bass.

DAVIES, S., et F. HAMMACK. 2005. « Channeling competition in higher education: Comparing Canada and the US », *Journal of Higher Education*, vol. 76, n° 1, p. 89-106.

DJAJIĆ, S. 2003. « Assimilation of immigrants : Implications for human capital accumulation of the second generation », *Journal of Population Economics*, vol. 16, p. 831-845.

DUVANDER, A. Z. E. 2001. « Do country-specific skills lead to improved labor market positions? », *Work and Occupations*, vol. 28, n° 2, p. 210-233.

FONG, E., et W. W. ISAJIW. 2000. « Determinants of friendship choices in multiethnic society », *Sociological Forum*, vol. 15, n° 2, p. 249-271.

FONG, E., et E. OOKA. 2002. « The social consequences of participating in the ethnic economy », *International Migration Review*, vol. 36, n° 1, p. 125-146.

GALABUZZI, G. E. 2005. « Facteurs influant sur la situation économique et sociale des immigrants : le Canada en ce nouveau millénaire », *Thèmes canadiens*, printemps, p. 59-64.

GALARNEAU, D., et R. MORISSETTE. 2004. « Les immigrants sont-ils perdants? », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 5, n° 6, p. 5-17.

GILMORE, J. 2008. *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2006 : analyse selon la région ou le pays de naissance*, Ottawa, Statistique Canada.

GILMORE, J., et C. LE PETIT. 2008. *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2007 : analyse selon la région d'obtention des études postsecondaires*, Ottawa, Statistique Canada.

GOYDER, J., et K. FRANK. 2007. « A scale of occupational prestige in Canada, based on NOC major groups », *Cahiers canadiens de sociologie = Canadian Journal of Sociology*, vol. 32, n° 1, p. 62-83

GRABKE, S., et P. ANISEF. 2008. *The responsiveness of Ontario colleges and universities to recent adult immigrants*. Document présenté à l'occasion du Dixième Congrès national de Metropolis, à Halifax, au World Trade and Convention Centre, 2008.

GREEN, A. G., et D. A. GREEN. 1999. « The economic goals of Canada's immigration policy », *Analyse de politiques = Canadian Public Policy*, vol. 25, p. 425-451.

HAWTHORNE, L. 2007 (consulté le 27 janvier 2008). « Reconnaissance et évaluation des titres de compétences étrangers : introduction », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps 2007, L'Association d'études canadiennes. Sur Internet : http://canada.metropolis.net/pdfs/Hawthorne_intro_fr.pdf.

KALBACH, M. A., et W. E. KALBACH. 2000. « The importance of ethnic-connectedness for Canada's postwar immigrants », *Perspectives on Ethnicity in Canada*, préparé par M. A. Kalbach et W. E. Kalbach, Toronto (Ont.), Harcourt, p. 182-206.

KITAGAWA, K., T. KRYWULAK, et D. WATT. 2008. *Renewing immigration : Towards a convergence and consolidation of Canada's immigration policies and systems*. Le Conference Board du Canada.

KUNZ, J. L. 2005. « Orientation des nouveaux arrivants dans la société canadienne : le capital social et l'établissement », *Le capital social à l'œuvre : études thématiques sur les politiques*, Ottawa, Projet de recherche sur les politiques, p. 53-68.

KUNZ, J. L. 2003. « Social capital: A key dimension of immigrant integration », *Thèmes canadiens – Immigration : opportunités et défis = Canadian Issues – Immigration, Opportunities and Challenges*, Metropolis, avril 2003.

LEE, S. M., et K. YAMANAKA. 1990. « Patterns of Asian American intermarriage and marital assimilation », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 21, n° 2, p. 287-305.

LI, P. S. 2004. « Social capital and economic outcomes for immigrants and ethnic minorities », *Revue de l'intégration et de la migration internationale = Journal of International Migration and Integration*, vol. 5, n° 2, p. 171-191.

LI, P. S. 2003. « Initial earnings and catch-up capacity of immigrants », *Analyse de politiques = Canadian Public Policy*, vol. 29, n° 3, p. 319-327.

- MATA, F. 2008. *Exploring linkages between the country of post-secondary education completion and labour market activity of immigrants in Canada*, coll. « Working Paper », n° 08-09, Centre Metropolis de la Colombie-Britannique.
- MINCER, J. 1958. « Investment in human capital and personal income distribution », *Journal of Political Economy*, août 1958.
- NAKHAIE, M. R. 2008. « Ethnoracial origins, social capital, and earnings », *Revue de l'intégration et de la migration internationale = Journal of International Migration and Integration*, vol. 8, p. 307-325.
- PARK, R. E. 1950. *Race and culture*, New York (NY), Free Press.
- PORTER, J. 1965. *The vertical mosaic*, Toronto (Ont.), University of Toronto Press.
- REITZ, J. G. 2007a. « Immigrant employment success in Canada, part I : Individual and contextual causes », *Revue de l'intégration et de la migration internationale = Journal of International Migration and Integration*, vol. 8, p. 11-36.
- REITZ, J. G. 2007b. « Immigrant employment success in Canada, part II : Understanding the decline », *Revue de l'intégration et de la migration internationale = Journal of International Migration and Integration*, vol. 8, p. 37-62.
- REITZ, J. G., et S. M. SKLAR. 1997. « Culture, race, and the economic assimilation of immigrants », *Sociological Forum*, vol. 12, n° 2, p. 233-277.
- SCHELLENBERG, G., et H. MAHEUX. 2007. « Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada : faits saillants des trois vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada », *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008 au catalogue.
- SCHULTZ, T. W. 1961. « Investment in human capital », *American Economic Review* 51, p. 1-17.
- SIGELEMAN, L., T. BLEDSOE, S. WELCH, et M. W. COMBS. 1996. « Making contact? Black-white social interaction in an urban setting », *American Journal of Sociology*, vol. 101, p. 1306-1332.
- STATISTIQUE CANADA. 2005. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - S'établir dans un nouveau pays : un portrait des premières expériences*, Ottawa, n° 89-614-XIF au catalogue.
- SWEET, R. 2008. *Institutional responsiveness to (adult) immigrant student engagement needs : An Ontario case study*, présentation au Forum international « Leveraging Learning for Regional Development », à Thunder Bay, en juin 2008.
- THOMPSON, E. N. 2000. *Résultats des immigrants sur le plan des compétences et rôle du capital humain spécifique à une région d'origine*. Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.

WALTERS, D. 2003. « Recycling : The economic implications of obtaining additional postsecondary credentials at lower or equivalent levels », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* = *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 40, n° 4, p. 463-480.

WALTERS, D., K. PHYTHIAN, et P. ANISEF. 2007. « The acculturation of immigrants : Determinants of ethnic identification with the host society », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* = *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 44, n° 1, p. 37-64.

WANNER, R. A. 1998. « Prejudice, profit, or productivity : Explaining returns to human capital among male immigrants to Canada », *Études ethniques au Canada* = *Canadian Ethnic Studies*, vol. 30, n° 3, p. 24-55.

APPENDICE

Tableau A1. Caractéristiques de l'échantillon de recherche

Variabes	Catégories	N	%
Sexe	Homme	1 690	57
	Femme	1 310	44
Groupes d'âge	25 à 29	650	22
	31 à 34	980	33
	35 à 39	720	24
	40 à 49	660	22
Minorité visible	Non	580	19
	Oui	2 410	81
Niveau de scolarisation universitaire	Baccalauréat	2 000	67
	Cycles supérieurs	1 000	33
Domaine d'études universitaires antérieur	Sciences humaines, sociales et comp./droit	490	16
	Enseignement	100	3
	Affaires	410	14
	Sciences phys., de la vie et agric.	330	11
	Math. et informatique	310	19
	Génie	970	32
	Santé/condition physique	180	6
	Non précisés	210	7
Catégorie d'immigrants	Travailleur qualifié (demandeur principal)	1 740	58
	Travailleur qualifié (époux/personne à charge)	830	28
	Autres immigrants de la catégorie économique	90	3
	Regroupement familial	290	10
	Autre (p. ex. réfugiés)	50	2
Région d'origine	É.-U., R.-U., Océanie	130	4
	Europe de l'Ouest/du Sud/du Nord	170	6
	Europe de l'Est	300	10
	Amérique centrale/du Sud	120	4
	Moyen-Orient	270	9
	Asie de l'Est/du Sud-Est	1 190	40
	Asie du Sud	610	21
	Afrique	210	7

Tableau A2 : Liste des variables		
Nom de la variable	Noms des variables (ELIC)	Questions d'enquête et/ou sources de variables dérivées
Échantillon	LR1Q015 LR1G007 ED1Q001	Avez-vous déjà vécu au Canada avant de venir ici? Restrictions relatives à l'âge. Niveau de scolarisation le plus élevé complété avant l'établissement au Canada : baccalauréat ou niveau supérieur.
VARIABLES FOCALES		
Situation d'emploi à la vague 1, vague 2, vague 3	EM1D320x, EM1Q049, EM1G328, EM2D320x, EM2Q049x, EM2G328, EM3D320x, EM3Q049x, EM3G328	1. Participation à la population active au cours des vagues 1, 2 et 3. Pour isoler ceux qui cherchent du travail → Quelle a été la principale activité depuis la dernière entrevue? Situation d'emploi actuelle, temps partiel/temps plein. 2. On a également utilisé une variable dichotomique (oui = employé temps plein/temps partiel; autrement=non).
Profession Avant l'arrivée Voulue (arrivée) Emploi principal (W1-3)	EM1C005, EM1C024 Utiliser la liste des emplois (max. 10 emplois); identifier l'emploi principal et la profession correspondante. JB1D074, JB1C012, JB1G013, JB2D074, JB2C012, JB2G013, JB3D074, JB3C012, JB3G013	1. Établir la correspondance avec les principaux groupes de la CNP-CTP pour assigner des pointages de prestige à chaque profession (Goyder). 2. Groupes généraux de la CTP (10) regroupés en 8 groupes : gestion affaires/finances/administration sciences naturelles et appliquées santé sc. soc./ens./gouv./religion arts/culture/loisirs/sports ventes/services métiers/transp./ind. prim./fabrication.
Prévoit travailler au Canada	EM1Q021	Combiné avec la profession voulue pour séparer les professions « non déclarées » à l'arrivée comme suit : n'avait pas l'intention de travailler au Canada; avait l'intention de travailler/ne savait pas dans quelle profession; avait l'intention de travailler, connaissait la profession, mais ne l'a pas mentionnée.
PRINCIPALES VARIABLES		
Participation à l'éducation postsecondaire	Variable dérivée pour la participation à l'EPS : ED1Q034/ST1Q014 ST2Q029/ED2Q034x ST3Q029/ED3Q034x	Depuis votre arrivée au Canada, avez-vous fait des études ou suivi une formation? (Exclure l'instruction linguistique) Utiliser la liste de cours, toutes les données sur les cours pour établir la participation à l'EPS, autre que la formation linguistique, au cours des vagues 1 à 3.
Voies d'EPS	Domaine d'études antérieur, ST1G027, ST2G027, ST3G027 antérieur	Utiliser la liste de cours, toutes les données sur les cours pour trouver le domaine d'études dans le cadre de l'EPS au cours des vagues 1 à 3, comparer au domaine d'études antérieur.
Raisons de la poursuite d'études au Canada	Utiliser la liste de cours (max. 10 programmes). ST1Q008, ST2Q028, ST3Q028	Variables auxiliaires définies uniquement pour les participants à l'EPS, qui regroupent les raisons comme suit : titres de compétences emploi carrière.
INDIVIDUELLES		
Âge	LR1G007	Groupe d'âge du répondant à l'Enquête longitudinale

		(première entrevue) (regroupés en 4 groupes d'âge).
Sexe	LR1Q008	Sexe du répondant à l'Enquête longitudinale (H/F)
Minorité visible	LR1G045	Minorité visible (O/N).
Niveau de scolarisation le plus élevé	educprior_LR	Baccalauréat et diplôme d'études supérieures obtenus dans les pays d'origine.
Domaine d'études universitaires antérieur	Domaine d'études antérieur	Regroupés en 7 catégories. Sc. hum., sociales et comp./droit (p. ex. arts visuels, sciences humaines, sociales et comp., droit) Enseignement Affaires Sc. phys., de la vie et agric. (p. ex. sc. phys. et de la vie, agriculture) Math. et informatique Génie et architecture Santé (p. ex. santé, développement personnel et loisirs) Non défini
PROPRES AUX IMMIGRANTS		
Maîtrise de la langue	LS1Q003, LS1Q041	Dans quelle mesure pouvez-vous parler l'anglais? Dans quelle mesure pouvez-vous parler le français? Capacité d'expression orale (anglais ou français) à l'arrivée; non = nulle, médiocre, passable; oui = parle bien, très bien.
Catégorie d'immigrants	LR1D011	Catégorie d'immigrants du répondant (regroupées en 5 catégories).
Dernier pays/région de résidence permanente	LR1G039	Dernier pays de résidence permanente (6 mois ou plus) avant de venir au Canada – Regroupements du recensement (regroupés en 6 catégories).
AUTRES VARIABLES RELATIVES À L'EMPLOI		
Expérience de travail antérieure reconnue au Canada	EM1Q009, EM2D009, EM3D009	Votre expérience de travail obtenue à l'extérieur du Canada avant votre arrivée a-t-elle été reconnue au Canada? Variables à 3 catégories à chaque vague pour indiquer si l'immigrant : - n'a jamais tenté de négocier son expérience de travail antérieure ou ne cherchait pas d'emploi - a tenté de négocier; expérience de travail non reconnue - l'expérience de travail a été reconnue → variable unique utilisée dans l'analyse indiquant que l'expérience de travail n'a JAMAIS été reconnue ou a été reconnue AU MOINS une fois (V1 à V3).
Nombre moyen de semaines de travail depuis l'arrivée au Canada	EM1D324, EM2D324, EM3D324	Variable ordinale, vague 1, vague 2 et vague 3.
Utilisation des qualifications et des compétences à l'emploi actuel (V3)	EM3Q409	Variable à 2 catégories Adéquatement utilisées Sous-utilisées
Situation d'emploi actuelle par comparaison à la situation avant l'arrivée au Canada	EM3Q429	Variable à 3 catégories Meilleure Même Pire
RÉSEAU SOCIAL		
À l'arrivée au Canada,	SI1Q022	Variable à 2 catégories (oui/non)

avait des amis qui vivaient déjà au Canada		
Nouveaux amis au Canada	SI1Q024, SI2Q024, SI3Q024	Variable à 2 catégories (oui/non)
Nouveaux amis du même groupe ethnique/culturel que le répondant	SI1Q040, SI2Q049, SI3Q040	S'est fait de nouveaux amis (0 = non); diversité ethnique du cercle d'amis (5 groupes : tous, la plupart, environ la moitié, peu, aucun) → Variable à 6 catégories (0 = pas de nouveaux amis → 5 = aucun des nouveaux amis faisant partie du même groupe ethnique).
Participation à un groupe, organisation/type	SI1Q042 à SI1Q054 SI2Q042 à SI2Q054 SI3Q042 à SI3Q054	Membre d'organisations ethniques/culturelles/religieuses → SIxQ043, SIxQ044, SIxQ047=oui.